

# GENRES PLURIELS

## ASBL



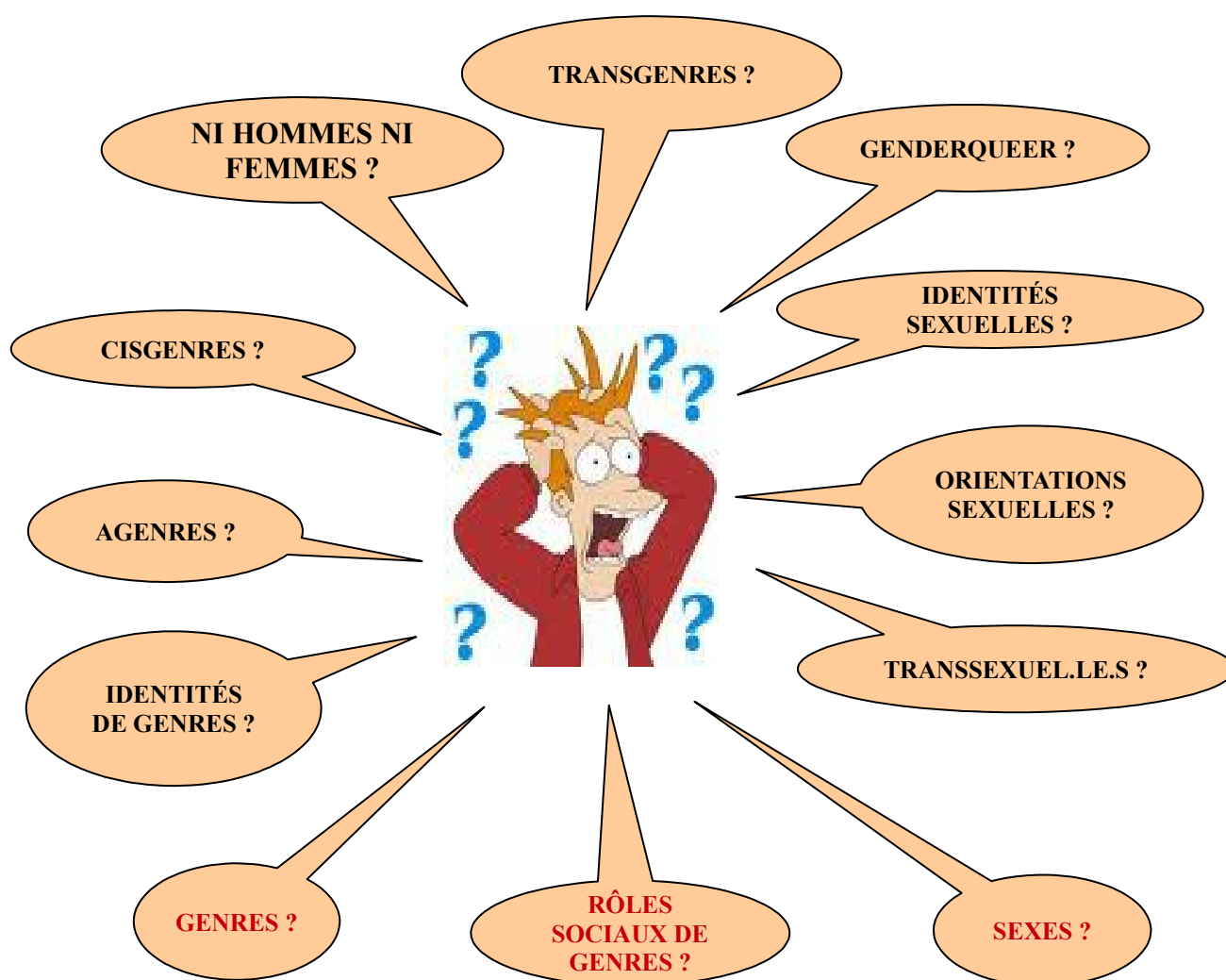
# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## 2014

# Table des matières

<b>1.</b>	<b>PRÉSENTATION DE GENRES PLURIELS</b>	<b>2</b>
I.	Renseignements concernant l'association	3
II.	Nos objectifs	4
III.	Nos principes	9
IV.	Nos moyens	10
V.	Nos partenaires	12
<b>2.</b>	<b>COMPTE-RENDU DES ACTIVITÉS 2014</b>	<b>14</b>
I.	« Trans*, J'avance – Pour une diversité des genres »	15
II.	Festival « Tous les genres sont dans la culture »	25
III.	Lobbying politique	32
IV.	Intersexes	34
V.	Groupe de travail Médias	36
VI.	Atelier Drag King	38
VII.	Visites de détenu.e.s trans*	39
<b>3.</b>	<b>Communication</b>	<b>42</b>
I.	Nouveau dépliant de présentation	43
II.	Site Web	44
<b>4.</b>	<b>PROJETS &amp; PERSPECTIVES</b>	<b>49</b>
I.	Projets récurrents	50
II.	Nouveaux projets	51
III.	Conclusions	52
<b>5.</b>	<b>RAPPORT FINANCIER</b>	<b>54</b>
<b>6.</b>	<b>AVEC LE SOUTIEN DE...</b>	<b>57</b>

# 1. Présentation de Genres Pluriels



## I. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ASSOCIATION

Forme juridique	Genres Pluriels ASBL
N° d'entreprise	0892.826.107
Siège social	Rue de Locht, 108 1030 BRUXELLES
Siège d'activités	Maison Arc-en-ciel Rue du Marché au charbon, 42 1000 BRUXELLES
Téléphone	0487 63 23 43
Mail	<a href="mailto:contact@genrespluriels.be">contact@genrespluriels.be</a>
Site Web	<a href="http://www.genrespluriels.be">www.genrespluriels.be</a>
Facebook	<a href="http://www.facebook.com/genres.pluriels">www.facebook.com/genres.pluriels</a>
Twitter	<a href="https://twitter.com/GenresPluriels">@GenresPluriels</a>
Compte bancaire	Banque Triodos
IBAN	BE94 5230 8026 1414
BIC	TRIOBEBB

Composition de l'association : à la date du 31 décembre 2014, Genres Pluriels comprend **60 membres au total en ordre de cotisation.**

Membres fondateurs : Londé Ngosso, Max Nisol, Tanguy Pinxteren

Conseil d'Administration 2014 : Ely Chevillot, Xavier Gorgol, Jih An Guermoudi, Londé Ngosso, Max Nisol, Aurel Werler

Le Conseil d'Administration se réunit tous les deuxièmes vendredis du mois, de 18h30 à 20h30 à la Maison Arc-en-ciel de Bruxelles.

L'Assemblée Générale est composée des membres effectifs et membres fondateurs.

Les statuts de l'association peuvent être téléchargés sur notre site Internet, rubrique « Présentation de Genres Pluriels ». Référence de la publication des statuts au Moniteur belge : 10120265.



## II. NOS OBJECTIFS

### 1. Soutien des personnes transgenres et intersexuées

Le constat ayant conduit à la fondation de l'association en 2007 était le suivant : l'absence de structure de soutien des personnes transgenres et intersexuées à Bruxelles et en Belgique francophone. La création d'une telle structure revêtait une importance vitale pour de nombreuses personnes en demande.

L'objectif premier de Genres Pluriels est d'offrir aux personnes transgenres et intersexuées un soutien adapté, diversifié et de qualité, dans un climat de respect et d'écoute. Parmi les moyens mis en œuvre figurent des permanences mensuelles, des groupes de parole, des suivis individuels, une permanence sociale, divers ateliers.

Les personnes transgenres et intersexuées peuvent s'adresser à l'association pour recevoir des informations, un soutien psychosocial, une aide par rapport à leurs différentes démarches.

### 2. Visibilisation, sensibilisation, information, formation

Nous constatons que le public est largement sous-informé ou mal informé de l'existence et des réalités des personnes transgenres. Cette ignorance est à l'origine de préjugés, de stigmatisations et de discriminations. Elle peut conduire à des actes de haine.

La représentation médiatique des personnes transgenres demeure quant à elle imprégnée de stéréotypes et de clichés. Même si elle se veut plus bienveillante que par le passé, son approche quasi systématiquement sensationnaliste ne reflète pas la diversité des personnes et des parcours de vie.

Les transidentités sont par ailleurs sous représentées dans les politiques institutionnelles de lutte contre les discriminations. Or il est avéré que les personnes transgenres sont particulièrement exposées aux discriminations dans leur vie quotidienne : difficultés d'accès aux services publics, aux différentes administrations, aux soins de santé de base ; non respect de la vie privée et incessantes tracasseries dans les commerces, les banques, les hôpitaux, les mutuelles, les transports en commun, etc., à cause de leurs papiers d'identité et autres documents officiels non adaptés à leur situation de transition ; refus de leur prénom social ; utilisation d'une civilité inopportune ; obligation de mentionner le « sexe » sur des formulaires, etc.

Nous estimons qu'il est indispensable de mettre en œuvre des actions de sensibilisation, d'information et de formation à destination non seulement du grand public, mais aussi des professionnels de tous les secteurs de la société, aussi bien publics que privés.

### 3. Développement d'un réseau local, national et international

Afin d'améliorer la visibilité et le soutien des personnes transgenres et intersexuées, l'association n'a de cesse d'œuvrer, par le biais de ses différentes activités structurelles et ponctuelles, au développement d'un réseau le plus dense et actif possible avec :

- les associations LGBTQI (lesbiennes, gays, bi-, trans\*, queer, intersexes) et féministes au niveau local, national et international
- tous les acteurs sociaux, et en particulier les professionnels de la santé/santé mentale/action sociale, de l'emploi, du droit, de l'enseignement, des médias
- les administrations et les pouvoirs publics

#### 4. Dépathologisation des transidentités et révision du cadre législatif

En Belgique, il apparaît que les personnes transgenres/de genres fluides et intersexuées, désignées comme « transsexuelles » dans le jargon psychiatrique et juridique, se voient refuser la possibilité d'adopter sans contrainte l'identité de genre qu'elles ont librement choisie. En effet, le milieu médical – et celui de la psychiatrie en particulier – interprète généralement tout écart par rapport au sexe et au genre, tels que définis par le modèle normatif fondé sur la représentation binaire de la sexualité reproductive humaine, comme une menace pour l'ordre social. Aussi remarquons-nous que les personnes qui rencontrent des difficultés à vivre leur identité de genre et qui sollicitent un soutien psychologique en milieu psychiatrique se voient rapidement « prises en charge » et enrôlées dans des processus de normalisation visant à leur assigner un genre bien défini, qui satisfasse à la doxa du binarisme genré (homme-femme uniquement). Cette situation oblige certaines personnes à simuler le genre attendu.

Par ailleurs, les préjugés et discriminations qui s'exercent à l'encontre des personnes transgenres et intersexuées se traduisent par des difficultés souvent considérables dans des domaines fondamentaux tels que l'accès à la santé, au travail, à l'éducation, au logement. Ces personnes sont ainsi particulièrement exposées à la précarité, comme le confirment les résultats de l'étude « Être transgenre en Belgique » (2009), conduite par l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes. La précarisation est évidemment exacerbée dans le cas des migrants ou demandeurs d'asile trans\*. L'exclusion, la souffrance et l'isolement sont ainsi le lot de bien des personnes transgenres et intersexuées.

Enfin, il subsiste, dans les pratiques et la législation, des anomalies indignes d'une société démocratique, telles que la stérilisation préalable au changement d'état civil pour les personnes en transition, ou bien encore les interventions chirurgicales de ré-assignation sexuelle pratiquées sur les enfants intersexués.

**C'est pourquoi nous demandons :**

**Qu'au terme de *transsexuel*, soit préféré celui de *transgenre*, ou *genre fluide*.**

**Le retrait des transidentités et de l'intersexualité de la liste des maladies mentales (DSM IV et CIM-10).**

La fluidité des genres doit être validée comme configuration psychique viable, non pathologique, et ne faire l'objet d'aucune thérapie systématique de réorientation vers un genre normé.

Les personnes transgenres et intersexuées qui sollicitent un soutien psychologique doivent être reconnues comme des personnes à part entière, et non comme des êtres immatures à reformater. Rappelons que les psychiatres sont là pour apaiser les souffrances de l'âme et non pour incarner les détenteurs de l'ordre symbolique.

Le respect de l'intégrité physique et mentale des personnes transgenres et intersexuées doit être replacé au centre de toute intervention psychiatrique, en dehors des enjeux théoriques, lesquels s'avèrent hautement spéculatifs par nature, et conduisent souvent à des aveuglements d'ordre idéologique.

Nous dénonçons l'hypocrisie d'un système où les personnes transgenres et intersexuées sont contraintes de falsifier leur vérité profonde en se conformant aux attentes des psychiatres pour se voir accorder l'autorisation de changer de genres.

**L'arrêt des réassignations sexuelles pratiquées à la naissance sur des personnes intersexuées.**

Nous nous opposons fermement à la réassignation sexuelle des personnes intersexuées (hermaphrodites), a fortiori lorsque ladite réassignation passe par des interventions chirurgicales lourdes pratiquées dès le plus jeune âge, qui se traduisent par une véritable mutilation des organes génitaux et qui entraînent, outre les dégâts esthétiques et les humiliations inhérentes aux traitements post-opératoires, la suppression de tout plaisir sexuel. En cela, il n'est pas exagéré de comparer la réassignation chirurgicale à la pratique non moins inhumaine de l'excision.

Les personnes intersexuées ont droit à la liberté de disposer de leur corps et de leur destinée, quel que soit le diagnostic posé sur elles par les médecins et les psychiatres.

Les personnes intersexuées (ainsi que les parents de mineur intersexué) ont le droit à un consentement éclairé. Cela implique que le médecin soit tenu de présenter clairement tous les risques d'une conduite thérapeutique. En particulier, il doit fournir l'information la plus complète, la plus neutre et la plus éclairée sur le caractère irréversible d'une opération de changement de sexe, ainsi que sur les éventuels traitements médicaux consécutifs.

Lorsqu'il n'y a aucun risque pour la vie de l'enfant présentant une ambiguïté sexuelle, la réassignation chirurgicale ne doit pas être pratiquée.

**La disparition des « protocoles officiels » et autres « standards de soins » psychiatriques de la HBIGDA exigés par la loi belge sur le changement d'état civil, et leur remplacement par un suivi de santé libre, pour celles et ceux qui le désirent, dans un climat de respect et d'écoute.**

L'accès aux traitements hormonaux et à la chirurgie doit être facilité. Les personnes qui, éprouvant un questionnement par rapport au sexe biologique qui leur a été assigné à la naissance, souhaitent, par la voie des traitements hormonaux et de la chirurgie, modifier leur apparence, ne devraient pas avoir à se justifier outre mesure, dès lors qu'elles ont pris connaissance des conséquences de leurs choix par des conseils éclairés de la part de professionnels compétents.

Les traitements hormonaux et la chirurgie ne doivent pas dépendre de protocoles médicaux et thérapeutiques standardisés, interminables et humiliants, lesquels dépassent souvent de loin la demande d'aide initiale.

**La modification de la loi de mai 2007 relative au changement d'état civil pour les personnes transgenres (dite « Loi relative à la transsexualité »). Cette loi n'est pas acceptable en l'état, car elle impose la stérilisation comme préalable au changement d'état civil, se base sur une approche psychiatisante et donne un rôle trop déterminant au corps médical.**

Le législateur fédéral doit supprimer les dispositions relatives à l'obligation de ré-assignation et de stérilité.

Le législateur fédéral doit permettre aux personnes transgenres et intersexuées d'opter pour une forme d'indétermination de genre.

La modification de la mention de sexe sur tous les papiers officiels doit être possible sur simple demande. La mention du sexe dans les documents administratifs doit être strictement limitée aux cas où cette information revêt une utilité avérée. Il est préférable qu'elle soit simplement reprise comme donnée électronique. Au final, un référencement *autre* doit être autorisé et promu.

Par ailleurs, les administrations et les entreprises doivent mettre tout en œuvre pour que soit respectés la vie privée des personnes transgenres et intersexuées (modification, sur simple demande, des civilités et prénoms sur les factures et courriers) ainsi que leur choix du prénom et du genre, dans les documents officiels.

La loi belge sur le changement d'état civil doit respecter le principe 18 de Jogjakarta : « *Nul ne peut être forcé de subir une quelconque forme de traitement, de protocole ou de test médical ou psychologique, ou d'être enfermé dans un établissement médical, en raison de son orientation sexuelle ou de son identité de genre.* »

Les *Principes de Jogjakarta* sur l'application de la législation internationale des droits humains en matière d'orientation sexuelle et d'identité de genre, adoptés en mars 2007, constituent non seulement un code de conduite pour tout État en matière de droits des personnes LGBTQI, mais aussi un ensemble de repères pour notre pays, dans la conduite de ses politiques internationales et de coopération au développement.

L'association se réfère également aux recommandations de Thomas Hammarberg, Commissaire aux Droits Humains du Conseil de l'Europe, exprimées dans le document thématique « *Human rights and gender identities* » (2009) : « *Les États membres du Conseil de l'Europe devraient s'attaquer plus vigoureusement à la transphobie et à la discrimination envers les personnes transgenres dont la situation a été longtemps ignorée et négligée. Pourtant ces personnes font face à des problèmes caractéristiques, extrêmement concrets* ».

Ce document thématique fait valoir que les normes internationales reconnues en matière de droits de l'Homme, telles que le droit à la vie, le droit à l'intégrité physique et le droit aux soins de santé, s'appliquent à tous, y compris aux personnes transgenres.



De même, celles-ci ont le droit d'être protégées contre la discrimination sur le marché du travail. Il est recommandé aux États membres du Conseil de l'Europe de lutter davantage contre la discrimination, y compris en formant les personnels de santé. Par ailleurs, les personnes qui souhaitent faire reconnaître leur identité de genre ne devraient pas être obligatoirement soumises à une stérilisation ni à aucun autre traitement médical. (Source : Communiqué de presse 604/2009 du Conseil de l'Europe).

Enfin, nous nous référons à la déclaration de Juan E. Méndez, *Rapporteur spécial des Nations Unies sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants*, qui qualifie de torture le fait d'imposer aux personnes trans\* des modifications physiologiques ou des interventions chirurgicales comme prérequis à une reconnaissance légale de leur genre.

Voir l'article sur le site de TGEU : <http://www.tgeu.org/node/389>

**La Belgique est signataire de la déclaration faite à l'ONU ; elle doit continuer sur sa lancée et signer les *Principes de Jogjakarta*. En tant qu'État membre du Conseil de l'Europe, elle se doit de suivre les recommandations de Thomas Hammarberg. Enfin, elle ne doit pas cautionner des actes considérés comme de la torture par l'ONU.**

**Le combat pour les droits des personnes transgenres et intersexuées continue dans le monde entier. Notre pays doit jouer un rôle de pionnier au niveau international !**

### **Modifications de la loi de mai 2007 :**

Modification du paragraphe 2 de l'article 2 :

§ 2. Lors de la déclaration, l'intéressé remet à l'officier de l'état civil une déclaration ~~du psychiatre et du chirurgien, en qualité de médecins traitants,~~ attestant :

*1° que l'intéressé a la conviction intime, ~~constante et irréversible~~ d'appartenir ~~au sexe opposé à~~ à un autre genre que celui qui est indiqué dans l'acte de naissance ;*

Suppression du paragraphe 3 de l'article 2 :

~~§ 3. Le cas échéant, l'officier de l'état civil peut demander une traduction certifiée conforme de la déclaration des médecins traitants.~~

Suppression des alinéas 2° et 3° du paragraphe 2 de l'article 2 :

~~2° que l'intéressé a subi une ré-assignation sexuelle qui le fait correspondre au sexe opposé, auquel il a la conviction d'appartenir, dans toute la mesure de ce qui est possible et justifié du point de vue médical ;~~

~~3° que l'intéressé n'est plus en mesure de concevoir des enfants conformément à son sexe précédent.~~

**L'accès des personnes transgenres et intersexuées à la procréation médicalement assistée, ainsi que le droit de pouvoir congeler le sperme et les ovules.**

**La reconnaissance des interventions médicales spécialisées dans le cadre du processus de transition en tant qu'interventions de *reconstruction* (et non pas esthétiques), ainsi que leur intégration dans le système de remboursement de la sécurité sociale.**

**Le droit d'asile pour les personnes transgenres et intersexuées dont la santé et la vie serait menacées en cas de renvoi dans leur pays d'origine.**



## 5. Changer les mentalités

Les résistances persistent dans les mentalités. La transphobie et l'intersexophobie trouvent leurs origines dans notre éducation, dans notre culture, dans nos racines religieuses et nos superstitions, dans la répartition binaire des rôles entre hommes et femmes. Celle-ci se manifeste à de multiples niveaux : dans les représentations individuelles, le discours, le langage et les stéréotypes qu'il véhicule, dans les actes des institutions, etc. Elle est source de discriminations, d'exclusions, voire de violences. Elle pousse de nombreuses personnes transgenres (personnes en transition, travesti-e-s, butches, cross-dressers, drag queens, drag kings, androgynes) et intersexuées (hermaphrodites) à cacher leur identité de genre et à vivre dans le déni et l'isolement.

Combattre les discriminations n'est pas simplement une question de législation, mais relève aussi d'une volonté politique de faire évoluer les mentalités et d'instaurer une société progressiste, ouverte à la diversité des identités humaines et culturelles, avec le concours des associations et autres organisations non gouvernementales qui travaillent sur le terrain.

Genres Pluriels se veut non seulement une structure de soutien des personnes transgenres et intersexuées, mais aussi une plate-forme d'information, d'action, de vigilance, de recherche – dans une démarche d'interaction avec tous les acteurs de la société.

### **III. NOS PRINCIPES**

1. La démocratie partout et tout le temps
2. L'indépendance totale vis-à-vis de l'État, des partis, des églises (mais nous respectons toutes les opinions non totalitaires et non prosélytes)
3. Le droit à la différence (pas d'injonction contraignante, normative ou excluante au sein de notre communauté !)
4. L'unité d'action entre associations LGBTQI et féministes
5. Le refus de la violence physique (sauf en cas de nécessité absolue, la légitime défense, concept légal, prévu par la législation belge)
6. La dénonciation publique des actes et des propos transphobes, d'où qu'ils émanent
7. La visibilité, la transparence, la clarté dans nos objectifs

## **IV. NOS MOYENS**

### **1. Accueil et soutien des publics transgenres/intersexes et leur entourage**

- Permanences de l'association : à Bruxelles (Maison Arc-en-ciel) tous les premiers jeudis du mois de 18h30 à 22h30, et à Liège (Maison Arc-en-ciel) tous les deuxièmes jeudis du mois de 19h00 à 22h00
- Groupes de parole pour les personnes transgenres/intersexes et pour l'entourage : tous les troisièmes samedis du mois de 13h00 à 16h30, Maison Arc-en-ciel de Bruxelles
- Entretiens psycho-sociaux individuels sur rendez-vous

### **2. Visibilisation des personnes transgenres et intersexes**

- Actions auprès des pouvoirs publics
- Manifestations publiques de soutien aux personnes transgenres et intersexuées
- Participation à des conférences, colloques, séminaires, tables rondes, émissions de radio, documentaires télévisuels, ateliers, débats, manifestations, projections de films, expositions, spectacles, performances, lectures critiques, etc.
- Festival « Tous les genres sont dans la culture »

### **3. Sensibilisation aux discriminations**

- Lutter contre les mécanismes de sexisme, d'hétérosexisme et d'hétéronormativité, à l'origine des discriminations qui s'exercent à l'encontre des minorités tant d'identités de genres que d'orientations sexuelles
- Sensibilisation des pouvoirs publics ; des administrations ; des professionnels du secteur psycho-médico-social, de l'emploi, du droit, de l'enseignement, des médias
- Informations/actions visant à sensibiliser un public le plus large possible

### **4. Travail en réseau**

- avec les associations LGBTQI (lesbiennes, gays, bi-, trans, queer, intersexes) et féministes
- avec tous les acteurs sociaux, en particulier les professionnels du secteur psycho-médico-social, de l'emploi, du droit, de l'enseignement, des médias
- avec les administrations et les pouvoirs publics

### **5. Supports d'information/de formation adaptés aux différents publics**

### **6. Monitoring législatif/juridique et lobbying politique**

### **7. Groupes de travail internes et externes**

### **8. Accueil d'étudiant.e.s (projets, mémoires, TFE) et de stagiaires**

## **9. Participation à des recherches théoriques, cliniques et de terrain**

- Importance du public cible
- Impacts sociopolitiques (féministes, anthropologiques, linguistiques, politiques, culturels,...)
- Interroger les stéréotypes de genre/mécanismes de construction sexuée des genres sociaux
- Interroger les rapports sociopolitiques binaires qui marquent les relations de pouvoir et de domination entre le genre « masculin » et le genre « féminin »
- Interroger les croyances à l'existence de 2 et seulement 2 genres normés et normatifs « masculin » et « féminin »
- Examiner l'impact sociopolitique de la vision du continuum des genres
- Analyse critique des discours et pratiques dans le champ psycho-médico-social
- Analyse critique sur la biologie et son enseignement

## **10. Site Web, forum et réseaux sociaux**

## V. NOS PARTENAIRES

### 1. Partenaire logistique

#### La Maison Arc-en-ciel de Bruxelles

Rue du Marché au charbon, 42  
1000 Bruxelles

Voir en ligne : <http://www.rainbowhouse.be>



La Maison Arc-en-ciel, qui constitue la coupole de différentes associations LGBTQI (lesbiennes, gays, bisexuel-le-s, transgenres, queer, intersexes) de la Région de Bruxelles-Capitale, a officiellement ouvert ses portes le 27 octobre 2001. C'est un lieu où, d'une part, les personnes LGBTQI et leurs sympathisant-e-s peuvent obtenir des informations et bénéficier d'un espace d'accueil pour recevoir leurs amis, et où, d'autre part, les associations peuvent se réunir et organiser différentes activités.

Ce lieu se veut une alternative au circuit commercial.

La Maison Arc-en-ciel dispose :

- d'un point d'information/café, où chacun peut obtenir des infos concernant la communauté LGBTQI
- de locaux ainsi que d'une salle polyvalente offrant un espace pour se réunir ou organiser diverses activités socioculturelles
- d'un service d'accueil pouvant orienter les personnes vers d'autres structures offrant une assistance juridique, sociale, psychologique ou médicale

### 2. Partenaires institutionnels

- Région de Bruxelles-Capitale
- Région Wallonne
- Commission Communautaire Française
- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Wallonie-Bruxelles International
- Ville de Bruxelles
- Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes
- Vlaamse Gemeenschapscommissie
- CPAS de Saint-Gilles
- Commune de Schaerbeek/Égalité des chances
- Crédal

### 3. Partenaires militants, associatifs et académiques

- Amnesty International Coordination LGBT

[http://www.amnesty.fr/index.php/amnesty/qui\\_sommes\\_nous/organisation/reseaux/commission\\_lgbt](http://www.amnesty.fr/index.php/amnesty/qui_sommes_nous/organisation/reseaux/commission_lgbt)

- Arc-en-ciel Wallonie (fédération wallonne des associations LGBT)

<http://www.arcenciel-wallonie>

- Association nationale transgenre (association française de soutien aux personnes transgenres)

<http://http://www.ant-france.eu/ta2-accueil.htm>

- Çavaria (coupole holebi néerlandophone)

<http://www.cavaria.be>

- C.H.E.F.F (Cercles Homosexuels Estudiantins Francophones fédérés)

<http://www.lescheff.be>

- Etopia – Centre d'animation et de recherche en écologie politique  
<http://www.etopia.be>
- Ex Aequo (asbl de promotion de la santé et de prévention des IST)  
<http://www.exaequo.be>
- Fat Positivity Belgium  
<https://www.facebook.com/fatpositivitybelgium>
- Fédération laïque de centres de planning familial (FLCPF)  
<http://www.planningfamilial.net>
- Feministische Actiebende (FAB)  
<http://www.feminisme.be/fab>
- Garance asbl  
<http://www.garance.be>
- Genres d'à côté  
<http://www.gdac.org>
- The International Lesbian and Gay Association (ILGA)  
<http://ilga.org>
- Intersex & transgender Luxembourg  
<http://itgl.lu/>
- L'autre « lieu » (recherche – action sur la psychiatrie et les alternatives)  
<http://www.autrelieu.be>
- Luca Greco (chercheur à la Sorbonne)
- Magenta  
<http://www.magenta-asbl.be/>
- Maison Arc-en-Ciel de Bruxelles  
<http://www.rainbowhouse.be>
- Maison des femmes de Schaerbeek  
<http://http://lamaisondesfemmes.blogspot.com/>
- Merhaba  
<http://www.merhaba.be>
- ODT (Observatoire des Transidentités)  
<http://www.observatoire-des-transidentites.com/>
- Organisation internationale des Intersexués (OII)  
<http://www.oifrancophonie.org/>
- OUTrans (association française de soutien aux personnes transgenres)  
<http://www.outrans.org>
- Plateforme de prévention SIDA  
<http://www.preventionsida.org/>
- PointCulture  
<http://pointculture.be/>
- Polyamour.be  
<http://www.polyamour.be/>
- Belgian Pride  
<http://www.thepride.be>
- Queerilla  
<http://www.queerilla.be>
- Radio Panik  
<http://www.radiopanik.org/>
- TransGender Europe (TGEU)  
<http://tgeu.net>
- Vie féminine  
<http://www.viefeminine.be>

## **2. Compte-rendu des activités 2014**



# I. « TRANS\*, J'AVANCE – POUR UNE DIVERSITÉ DES GENRES »

Responsable du projet : Max Nisol, psychologue, formateur et membre fondateur de Genres Pluriels

## 1. Présentation du projet

Le projet « Trans\*, J'avance – Pour une diversité des genres » 2013/2014 s'est déroulé du 01/10/2013 au 30/09/2014 avec le soutien de la Région Wallonne, la Région de Bruxelles-Capitale, l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes, la Commission Communautaire Française et la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le projet « Trans\*, J'avance – Pour une diversité des genres » 2014/2015 (phase actuelle) s'étend du 01/10/2014 au 30/09/2015. Il bénéficie du soutien de la Région Wallonne, la Région de Bruxelles-Capitale, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Commission Communautaire Française.

Le projet 2013/2014 a permis l'occupation d'une personne salariée (niveau supérieur minimum) à temps plein durant 12 mois.

**Ce projet fait l'objet d'un rapport d'activités spécifique détaillé, disponible sur demande.**

### 1.1 Publics cibles

1. Les personnes transgenres et intersexuées
2. Les acteurs psycho-médico-sociaux
3. Le grand public

### 1.2 Objectifs

1. Accueillir et soutenir les personnes transgenres/intersexuées et leur entourage
2. Former/informer/sensibiliser les différents publics
3. Influencer les politiques de santé et de lutte contre les discriminations
4. Changer la législation
5. Changer les mentalités

### 1.3 Brève description

Améliorer la situation psychologique, sociale et professionnelle des personnes transidentitaires par l'apport d'une structure professionnelle d'accueil psychosocial et juridique.

Former/informer/sensibiliser les professionnels et futurs professionnels des différents secteurs, ainsi que le grand public.

À travers le développement de réseaux et la mise en place de groupes de travail, apporter des outils aux professionnels des secteurs psycho-médico-sociaux, afin qu'ils puissent accueillir et conseiller adéquatement les personnes transidentitaires.

## 2. Compte-rendu des activités

### 2.1 Accueil des personnes trans\*, intersexes et entourage

#### Permanences mensuelles

Nous avons 2 [permanences mensuelles](#) :

- tous les premiers jeudis de chaque mois de 18h30 à 22h30 à la Maison Arc-en-ciel de Bruxelles
- tous les deuxièmes jeudis de chaque mois de 19h00 à 22h00 à la Maison Arc-en-ciel de Liège

La permanence mensuelle offre un lieu d'accueil convivial et informel afin que les personnes transgenres puissent faire connaissance et se retrouver autour d'un verre. Elle est également un lieu de première ligne pour rentrer en contact direct avec l'association Genres Pluriels.

**En 2014, il y a eu 12 permanences à Bruxelles et 10 permanences à Liège.**

#### Soutien individuel

L'association a reçu **923 (= 113 + 810) contacts individuels** : cela correspond aux demandes d'entretien/de suivi psychosocial et aux échanges de mails.

Selon la demande des personnes, le suivi a été effectué par échange de mails, ou bien s'est concrétisé en un ou plusieurs entretiens individuels.

La majorité des demandes concernaient une prise d'informations sur les traitements hormonaux, mais aussi et surtout être accueilli.e dans un lieu de parole avec empathie, bienveillance et professionnalisme.

#### **Au total, ce projet a pu informer et/ou commencer un suivi psychosocial via**

- 810 mails échangés avec 159 personnes différentes
- 113 demandes d'entretiens individuels pour 67 personnes différentes avec un taux de présence de 76 %

Il reste néanmoins encore beaucoup de personnes transgenres qui n'ont pas accès à une information claire, non pathologisante et respectueuse de leur identité de genre.

Nous remarquons également que les demandes d'information et les prises de premier contact par mail se sont très fortement amplifiées cette année.

#### Groupes de parole trans\*/intersexes et entourage

Ces deux groupes de parole ont été mis en place afin d'instaurer un espace d'échange de savoirs, de pratiques et de vie entre les personnes transgenres, intersexes et l'entourage. Il ne se veulent pas un lieu de thérapie, bien que la rencontre avec d'autres personnes ayant des vécus similaires puisse être « thérapeutique ».

Le premier groupe de parole pour l'entourage a eu lieu en février 2014. Nous avons envisagé lors du lancement de ce nouveau groupe de parole d'en proposer 1 tous les 3 mois à la place du groupe de parole trans\*/intersexes. Mais nous nous sommes vite rendu compte que la demande était présente et nécessitait une fréquence mensuelle. À partir de juin 2014, les deux groupes de parole ont ainsi eu lieu tous les mois, à la Maison Arc-en-ciel de Bruxelles, selon l'horaire suivant :

- [pour les personnes trans\\*/intersexes](#) : de 13h00 à 14h30
- [pour l'entourage](#) : de 15h00 à 16h30

Ces groupes de parole étaient assortis d'une thématique libre. Les thèmes abordés le plus souvent étaient les informations de base sur les traitements hormonaux, le coming out, l'acceptation de soi/la bienveillance par rapport à soi. Des commentaires furent entre autres : « *Le fait de pouvoir s'exprimer librement* », « *Rencontrer des personnes de même milieu et bénéficier de leurs conseils* », « *L'échange, l'écoute et le partage* », « *Les infos juridiques* », « *Pouvoir mettre des mots* »...

Ces groupes de parole continuent après septembre 2014 avec une mise au point sur les différentes modalités.

**En 2014, il y a eu :**

**8 groupes de parole trans\*/intersexes avec une présence de 68 personnes au total.**

**7 groupes de parole pour l'entourage avec une présence de 19 personnes au total.**

## 2.2 Étudiant.e.s

### Accueil des étudiant.e.s (TFE/mémoires) et stagiaires

**En 2014, nous avons accueilli 23 étudiant.e.s soit dans le cadre d'un travail/TFE/mémoire ou en stage à Genres Pluriels, sur les 45 demandes au total.**

- Nous avons accueilli **13 étudiant.e.s** pour leur mémoire, TFE ou un travail de classe
- **8 stagiaires** nous ont accompagné.e.s durant un laps de temps allant de 1 mois à 1 année scolaire.

Nous accueillons des étudiant.e.s de cursus très divers : 6<sup>e</sup> secondaire, étudiant.e.s en stages éducat.rice.s A2, assistant.e.s social.e.s, journalisme, anthropologie, artistes photographes, psychologie, infirmier.e.s en santé communautaire, médecine, etc.

Les stagiaires sont suivi.e.s de près car elles/ils :

- doivent suivre les formations données par Genres Pluriels
- doivent pouvoir être à l'aise avec les terminologies respectueuses et bienveillantes, et savoir les expliquer
- ont une supervision hebdomadaire
- participent aux diverses activités de l'association et de ce projet, en particulier les réunions de STAFF, les CA, les réunions internes et externes
- en fonction de leurs études, certain.e.s participent aux entretiens individuels et collectifs

### Séances de sensibilisation des étudiant.e.s

Genres Pluriels à été invité dans des écoles ou à des cours spécifiques. Nous avons ciblé, pour l'instant, du secondaire supérieur jusqu'aux études supérieures et universitaires.

Ces ateliers d'informations duraient entre 20 min et 3 h.

L'objectif de ces rencontres était de permettre aux étudiant.e.s une réflexion sur les réalités transgenres au sein de leur école, d'un de leur cours.

Ces séances d'information ont suscité énormément de débat, de questions et de remarques. Il apparaît que ces étudiant.e.s n'avaient reçu aucune réelle information sur les transidentités, ni par l'école, ni par leur environnement éducationnel autre (famille, loisirs, médias,...).

#### Dates et lieux de l'activité

24/01/2014	Institut Supérieur d'Enseignement Infirmier, Bruxelles	7 participant.e.s
16/05/2014	Institut Marie-Immaculée, école secondaire, Bruxelles	10 participant.e.s

**En 2014, nous avons sensibilisé au total 17 étudiant.e.s directement dans leurs classes.**

## 2.3 Formation/information/sensibilisation

### **Formation professionnelle : « Au delà des catégories binaires : la diversité des genres »**

- Formations d'une journée (périodicité : environ tous les deux mois) assurées à la Maison Arc-en-ciel de Bruxelles
- Sur demande pour groupes constitués (formules de 45 minutes à 1 journée)

La diffusion de l'activité a été effectuée par mailings, sur le [site de l'association](#) et par Facebook.

La formation d'une journée de Genres Pluriels pour les professionnel.les.s a reçu un accueil très positif de la part des participant.e.s. Le côté échanges informels, l'écoute et l'information ont particulièrement été pointés.

Les demandes de formations extérieures et spécifiques sont en constante augmentation. Face à la complexité de la thématique transidentitaire et aux avancées, tant au niveau des modalités de prise en charge qu'au niveau législatif, il est impératif de continuer à offrir une formation de qualité afin de rencontrer les questions des personnes transgenres mais également dans un souci de santé publique.

#### Dates et lieux de l'activité

14/01/2014	La Petite Maison, Chastre	15 participant.e.s
15/01/2014	Maison Arc-en-ciel de Bruxelles	6 participant.e.s
30/01/2014	Maison médicale Le Noyer, Bruxelles	7 participant.e.s
13/03/2014	Hôpital St Michel, Bruxelles	25 participant.e.s
19/03/2014	Maison Arc-en-ciel de Bruxelles	9 participant.e.s
08/05/2014	Maison médicale Aster, Bruxelles	8 participant.e.s
21/05/2014	Maison Arc-en-ciel de Bruxelles	4 participant.e.s
17/09/2014	Maison Arc-en-ciel de Bruxelles	6 participant.e.s

**80 professionnel.le.s. ont été formé.e.s en 2014.**

### **Formation auprès de la FGTB**

Afin de les sensibiliser aux diverses discriminations auxquelles sont confrontées les personnes transgenres, des contacts ont été établis avec les syndicats. Des synergies sont en construction.

Ce fut la deuxième année de collaboration avec la FGTB. Cette année, la formation a été prolongée, passant de deux à quatre jours (13-14/05/2014 & 23-24/09/2014). Elle a été préparée en collaboration avec deux formatrices de la FGTB.

L'objectif de cette formation est d'intégrer les questions transgenres dans une formation sur « le » genre. En effet, malheureusement encore trop souvent, nous entendons « le » genre pour ne parler que des discriminations binaires F/H. Et les questions transgenres sont complètement ignorées.

Le fait d'intégrer les transidentités dans le cursus de formation permet non seulement une visibilité mais aussi un désenclavement de ces questions.

Enfin, la réflexion que suscite cette formation dans un contexte syndical nous ouvre aussi une lecture spécifique pour une action spécifique.

**En 2014, nous avons formé au total 28 syndicalistes pendant 4 journées.**

### **Formations auprès de la Police locale de la Région de Bruxelles-Capitale**

En collaboration avec le Centre pour l'Égalité des Chances et la Maison Arc-en-ciel de Bruxelles, Genres Pluriels se charge des aspects transgenres et intersexes. C'est une formation d'une journée entière, sur base volontaire, des 6 zones de Police de Bruxelles-Capitale. Ces formations reçoivent un très bon accueil et nous comptons en moyenne 15 personnes présentes par séance.

**Il y a eu 2 formations en 2014. Nous avons sensibilisé en tout 30 policier.e.s.**

## **Séances d'information grand public – atelier « Trans\* pour les nulLEs »**

- Ateliers d'une durée de 3 heures (périodicité : environ tous les deux mois) assurés à la Maison Arc-en-ciel de Bruxelles
- Sur demande pour groupes constitués

La diffusion de l'activité a été effectuée par mailings, sur le [site de l'association](#) et par Facebook.

### Dates et lieux de l'activité

15/01/2014	Maison Arc-en-ciel de Bruxelles	7 participant.e.s
19/03/2014	Maison Arc-en-ciel de Bruxelles	9 participant.e.s
07/05/2014	Pride Festival 2014, Bruxelles	9 participant.e.s
18/06/2014	Maison Arc-en-ciel de Bruxelles	2 participant.e.s
19/06/2014	Équipe des PointCulture, Bruxelles	11 participant.e.s
02/07/2014	CEFA ASBL, Louvain-la-Neuve	15 participant.e.s
17/09/2014	Maison Arc-en-ciel de Bruxelles	5 participant.e.s
08/10/2014	PointCulture Louvain-la-Neuve	5 participant.e.s
17/10/2014	PointCulture Bruxelles	7 participant.e.s
18/10/2014	PointCulture Liège	30 participant.e.s
22/10/2014	PointCulture Namur	8 participant.e.s
18/11/2014	PointCulture ULB Ixelles	33 participant.e.s
19/11/2014	PointCulture Charleroi	7 participant.e.s

**Il y a eu 13 ateliers en 2014. Nous avons informé au total 148 personnes.**

### **CONCLUSION GÉNÉRALE DES FORMATIONS/INFORMATIONS/SENSIBILISATIONS**

- **303 personnes ont été formées/informées/sensibilisées durant ce projet**
- Nous constatons un développement considérable de la demande d'informations de la part du monde enseignant, tout particulièrement dans les sciences humaines et médicales

### **Formations de formateur.e.s**

L'objectif de cette formation est de constituer un groupe d'animat.rice.s pouvant dispenser l'atelier « Trans\* pour les nulLEs », afin de pouvoir répondre à la demande exponentielle d'interventions en Région de Bruxelles-Capitale et en Wallonie.

Cette formation est basée sur de l'auto-support et des réflexions interactives. Les participant.e.s débattent ensemble du contenu et l'élaborent au fur et à mesure, seule la « table des matières » est posée à l'avance, en guise de fil conducteur.

Le groupe des futur.e.s animat.rice.s a été constitué. Le support didactique a été rédigé. Les premières séances de formation ont eu lieu en octobre 2014. La 2<sup>e</sup> phase est prévue pour juin 2015.

### **Ateliers thématiques complémentaires à la formation de base**

Suite à la formation professionnelle de base, des demandes plus spécifiques nous sont de plus en plus fréquemment adressées.

L'élaboration d'ateliers à thèmes (Accueil, Traitement hormonaux, Emploi, Droit et législation, Jeunes et enseignement) est en cours.

Ces ateliers accueilleront un.e intervenant.e spécialisé.e dans le domaine concerné. Cela permettra de multiplier également les possibilités de connections de réseaux.

## **2.4 Groupes de travail (GT) et réseaux**

### **GT Santé et réseau psycho-médico-social (PMS) Trans\*/Intersexes**

Le GT Santé se réunit mensuellement de 18h00 à 20h30 à la Maison Arc-en-ciel de Bruxelles. Ce groupe est réservé aux membres de Genres Pluriels et aux intervenant.e.s du secteur psycho-médico-social.

**En 2014, il y a eu au total 8 réunions du GT Santé.**

#### Objectifs

Le GT Santé de Genres Pluriels est constitué de membres de l'association ainsi que de stagiaires et d'invité.e.s permanent.e.s qui ont un intérêt par rapport aux questions de santé trans\* et intersexes. Il réfléchit à une élaboration de conditions respectueuses des Droits Humains concernant les prises en charge de santé pour les personnes trans\* et intersexes.

#### Axes de travail

- Les besoins trans\* et intersexes spécifiques sans psychiatrisation ni pathologisation
- Établir une liste de professionnel.le.s qui accueillent ou qui accepteraient d'accueillir des personnes trans\*. Établir des priorités de visites en binôme.
- Établir des partenariats. L'accueil des personnes transgenres est mauvais ou pour le moins très inadapté dans tous les domaines de la vie sociale, dans les administrations, dans l'emploi et dans les soins de santé. C'est pourquoi nous œuvrons à mettre en place ce réseau PMS.

La première réunion du réseau a eu lieu en septembre 2014.

#### Réalisations

Des synergies avec le monde médical et de l'emploi se sont mises en place : structurations de collaborations avec des maisons médicales, un hôpital et un syndicat.

Un listing des professionnel.le.s a été entrepris et des contacts personnalisés et privilégiés ont débuté.

Nous cherchons également à établir des contacts avec les mutuelles et à renforcer notre réseau de juristes.

#### Table ronde « Santé » du festival « Tous les genres sont dans la culture »

Cette table ronde avait lieu le 18/11/2014 de 9h00 à 12h00 à la Maison Arc-en-ciel de Bruxelles, dans le cadre du festival « Tous les genres sont dans la culture » (voir pp. 25-31).

L'activité s'adresse en premier lieu aux médecins et, plus généralement, aux acteurs du secteur psycho-médico-social. Elle se veut une séance de travail orientée vers la recherche de solutions et le développement de partenariats.

Principaux sujets abordés :

- Le soutien psychologique : passer d'une approche pathologisante à un soutien adapté
- Les traitements hormonaux : pratiques, connaissances actuelles sur leurs effets et risques potentiels
- Les opérations chirurgicales : opération du torse, féminisation faciale, chirurgies génitales...
- Les infections sexuellement transmissibles et leurs conséquences (en particulier le VIH)
- Les problèmes divers que peuvent rencontrer les personnes transgenres dans leurs rapports avec les médecins (par ex. consultation en gynécologie lorsque l'on a une apparence masculine)

### **GT Médias de Genres Pluriels**

Voir pp. 36-37

### **GT externe Trans\*/Police fédérale**

Ce groupe de travail a été créé en 2013. Le constat avait été établi d'une méconnaissance très importante des questions transgenres au sein de la Police. Cette méconnaissance entraîne des discriminations majeures tant pour les policier.e.s trans\* qu'au niveau de l'accueil du public trans\*.

#### **Axes d'actions**

- Une campagne d'information interne a été discutée et élaborée en partenariat avec les associations. Elle a été lancée le 20 novembre 2013.
- Une campagne interne et externe d'information sur l'accueil des personnes transgenres par la Police, d'une part, et la sensibilisation des personnes trans\* à aller porter plainte, d'autre part, est en cours.
- En 2014, des cartes postales ont ainsi été créées à la fois pour le grand public et pour les policier.e.s
- La formation des instructeurs des écoles de Police est essentielle. Ce volet nécessite la continuité du groupe de travail et la mise en place de formations spécifiques aux attentes des policier.e.s.
- Pour les formations auprès de la Police, voir p. 18.

### **GT externe IEFH/Genres Pluriels**

Genres Pluriels souhaite des échanges et collaborations rapprochées avec l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes afin de mettre en réseau des informations nécessaires pour lutter contre les discriminations, et réfléchir à des aides spécifiques aux publics transidentitaires et intersexes.

La première réunion s'est tenue en septembre 2014.

Genres Pluriels désire instamment la mise en place de deux aspects d'échanges :

- Discussions sur l'établissement de collaborations structurées entre l'IEFH et Genres Pluriels
- Analyse des remboursements des soins de santé

En 2014 le GT IEFH/Genres Pluriels n'a pas encore pu trouver sa régularité. C'est un objectif à atteindre pour la prochaine année.

### **Réseau « Santé-Précarités » Saint-Josse/Schaerbeek**

Genres Pluriels est dans une démarche de partenariats avec des réseaux extérieurs aussi bien psycho-médico-sociaux que généralistes.

Le réseau Santé/Précarité de Saint-Josse/Schaerbeek regroupe par exemple des associations œuvrant dans les services de proximité, des services de santé mentale (SSM), des maisons médicales (MM).

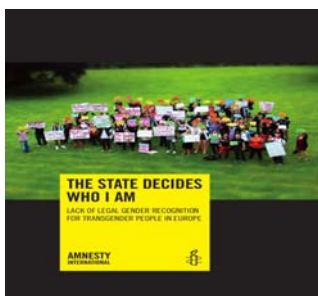
Le fait de s'insérer dans les services généraux permet aux questions trans\* d'être envisagées dans le cadre des services de proximité, et non plus vues comme des exceptions qui ne concerneraient pas les professionnel.le.s de terrain.

<b>En 2014, nous avons participé à 9 réunions de ce réseau.</b>
---



## 2.5 Sensibilisation aux thématiques transidentitaires

### Conférence de presse avec Amnesty International – Bruxelles, 04/02/2014



Genres Pluriels a été invité à la conférence de presse d'Amnesty International en tant que partenaire de leur rapport [« L'État décide qui je suis – Les personnes transgenres confrontées à des procédures de changement d'état civil défaillantes ou inexistantes en Europe »](#).

Ce rapport pointe les principales violations, par plusieurs États dont la Belgique, des Droits Humains vis-à-vis des personnes transgenres.

Dossier essentiel pour faire avancer vers une nouvelle loi belge respectueuse des Droits Humains des personnes transgenres et intersexes.

### Atelier et soirée pour public jeune – Bruxelles, 28/03/2014

Des étudiant.e.s en stage à Genres Pluriels ont organisé une activité de sensibilisation du public jeune aux transidentités. Un atelier suivi d'une soirée ont eu lieu à la Maison Arc-en-ciel de Bruxelles.

### Conférence de presse autour de l'étude « *Beyond the box* » – Bruxelles, 08/04/2014

Genres Pluriels a participé à l'étude « *Beyond the box* » sur le sexisme, l'homophobie et la transphobie, réalisée à la demande de l'ancien Secrétaire d'État à la Région de Bruxelles-Capitale pour l'égalité des chances Bruno De Lille, du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et de l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes. Le questionnaire qui servait de base à l'[étude](#) a été diffusé auprès des membres de l'association.

### Séminaire international sur les questions transidentitaires – Varsovie, 24/04/2014

À l'invitation de Queer UW, association étudiante LGBTQI de l'Université de Varsovie, et grâce au soutien de la Fédération Wallonie Bruxelles/WBI et de l'Ambassade de Belgique en Pologne, Genres Pluriels a pu rencontrer les étudiant.e.s de Varsovie lors d'un [séminaire](#) autour des questions transgenres. Il s'agissait de notre première expérience d'échanges avec la Pologne.

Ce séminaire nous a permis d'être sensibilisés à la situation des personnes transgenres en Pologne, et de faire connaissance avec l'association locale « Trans-Fuzja », ainsi qu'avec Anna Grodzka, la première Parlementaire transgenre en Pologne. Nous avons pu ainsi établir des contacts et poser les jalons de futures collaborations potentielles.



### « Queer Art Lab » – Bologne (Italie), 21-28/04/2014

Élise, membre de Genres Pluriels, a participé au [« Queer Art Lab »](#), une semaine de création artistique internationale autour des thématiques queer. Elle y a présenté un workshop sur les transidentités.

### Colloque des CHEFF « Les LGBTQI dans la recherche et la production culturelle » – Namur, 26/04/2014

Dans l'optique de participation et collaboration aux réseaux interconnectés, Genres Pluriels était présent à ce [colloque](#) des CHEFF afin d'apporter son éclairage sur les transidentités et intersexualités dans un contexte étudiant.

### **Pride Festival + Belgian Pride – Bruxelles, mai 2014**

- Participation au Forum Politique organisé par la Maison Arc-en-ciel de Bruxelles dans le cadre de la campagne des élections législatives : interpellation des partis sur les questions transgenres (voir p. 32)
- Atelier « Trans\* pour les nulLEs » à l'Espace 13 d'Anderlecht
- Débat sur les transféminismes
- Atelier de féminisation
- Stand au « Pride Village »
- Participation au cortège de la Belgian Pride

### **Stand d'information aux 30 ans de Crédal – Bruxelles, 14/06/2014**

Genres Pluriels est membre de Crédal, et bénéficie de son encadrement professionnel pour sa ligne de trésorerie. Crédal est un partenaire qui soutient les projets de Genres Pluriels.

### **Protestation lors du symposium du Bozar « An intergenerational debate » – Bruxelles, 17/06/2014**

Genres Pluriels a pris la parole lors de la partie du débat « Transgenderism : from underground to popular culture » consacrée aux personnes transgenres, le Bozar ne nous ayant pas invité. Nous nous sommes insurgé.e.s contre la confiscation de la parole des personnes premières intéressées alors que Bozar donnait pleine audience à la vision psychiatrique et pathologique, en n'invitant, pour représenter la Belgique, que des représentant.e.s de l'équipe de Gand.

### **Stand d'information à la « Fiesta Anticapitalista » – Bruxelles, 26/06/2014**

Rencontres et discussions avec un public jeune et militant, ouvert mais encore peu informé sur les questions transidentitaires.

### **Stand d'information aux « Rencontres Écologiques d'Été » – Massembré, 27-31/08/2014**

Les stands d'information sont une autre manière de toucher un public non averti et ainsi sortir des sentiers battus. Ils permettent de se confronter à la réalité de terrain et ainsi de ne pas se couper de la base tant par les termes que par les méthodes d'explication.

### **Protestation lors d'un « Atelier genre(s) et sexualité(s) » – Bruxelles, 17/09/2014**

Encore une fois, Genres Pluriels a dû reprendre la parole que des instances de pouvoir confisquaient aux personnes transgenres. En effet, dans le panel des invité.e.s à cet atelier sur le thème « Trans\* citizenship : contemporary challenges in Europe », il n'y avait que des académiques cisgenres, et aucune personne transgenre. Genres Pluriels se positionne dans une optique clairement politique de reprise de parole par les personnes concernées. Les personnes transgenres sont aussi des expert.e.s dans leur domaine. Nous refusons d'être relégué.e.s constamment à des rôles de figuration, de potiches ou de témoignages pathétiques.

### **Intervention au « Midi des droits humains » d'Amnesty International – Bruxelles, 18/09/2014**

Amnesty International avait invité Genres Pluriels à se présenter et à exposer ses revendications lors d'un « [Midi des droits humains](#) », auprès d'un public sensibilisé aux droits humains, mais peu informé sur les questions transgenres.



**Atelier « Trans\* pour les nulLEs » – Reims, 26/09/2014**

L'association française de Reims [« exæquo »](#) nous a invité dans ses locaux. Moment d'échanges et une première pour cette association, car un groupe de personnes transgenres étaient présentes. La première étape d'une collaboration qui devrait se poursuivre en 2015.

**Thématique « Tous genres bienvenus » de PointCulture – octobre à décembre 2014**

Genres Pluriels s'est associé à la [thématique « Tous genres bienvenus »](#) de PointCulture en proposant une conférence, des ateliers (Trans\* pour les nulLES, Drag King, Expérimenter Trans\*), ainsi que des expositions et spectacles en association avec des artistes. Les activités avaient lieu dans les PointCulture de Bruxelles, ULB Ixelles, Charleroi, Liège, Louvain-la-Neuve et Namur.

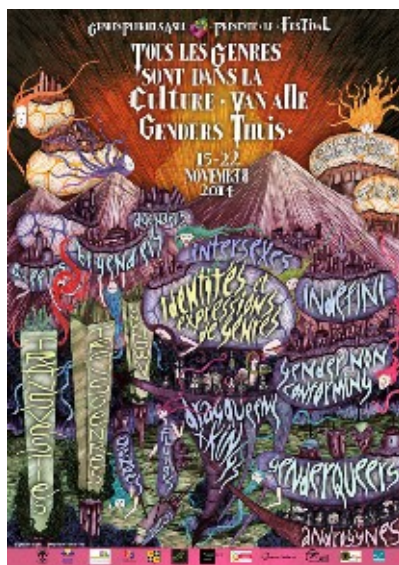
**Festival de cinéma LGBTQI « Pink Screens » – Bruxelles, 07 & 11/11/2014**

Projection de films sur les thématiques transidentitaires : « *My Prairie Home* » (documentaire, Canada, 2013), « *Dreng* » (documentaire, Danemark, 2013) et « *Fuoristrada* » (documentaire, Italie, 2014). Des membres de Genres Pluriels étaient présent.e.s pour présenter l'association et répondre aux questions du public à l'issue des projections.

**Souscription à l'auto édition du livre de Naïel « *La cissexualité, ce douloureux problème* »**

Souscrire à un livre militant donnant un tout autre éclairage aux revendications des personnes transgenres est extrêmement important pour Genres Pluriels. Cela nous inscrit dans la marche internationale vers nos droits humains respectés (voir aussi p. 26).

## II. FESTIVAL « TOUS LES GENRES SONT DANS LA CULTURE »



### 1. Présentation du projet

La sixième édition du [festival « Tous les genres sont dans la culture »](#) avait lieu à Bruxelles du 15 au 22 novembre 2014.

Ce festival vise à sensibiliser un public le plus large possible aux transidentités et à la place, dans la société, des personnes transgenres/aux genres fluides et intersexes.

Cette manifestation s'inscrit dans le cadre d'un travail de longue haleine sur le terrain social. En effet, malgré les avancées de ces dernières années, bien des progrès restent à accomplir en matière d'acceptation et de droits des personnes LGBTQI, et tout particulièrement des transgenres et intersexes.

C'est la raison pour laquelle l'association a souhaité inclure dans le festival « Tous les genres sont dans la culture », non seulement des activités attrayantes et accessibles au grand public telles que des conférences, ateliers, projections de films, etc. (retombées en termes de visibilité et de sensibilisation), mais aussi une série de tables rondes destinées aux professionnels, afin de faire émerger de possibles collaborations, et de définir des axes de travail concrets dans les champs de la santé, de l'emploi, de l'éducation, du droit et de la législation (retombées en termes de réseau et d'objectifs structurels).

En 2014, le projet a bénéficié du soutien de la Région de Bruxelles-Capitale/Égalité des chances, de la Commission Communautaire Française/Éducation permanente, de la Commission Communautaire Française/Relations internationales et de la Fédération Wallonie-Bruxelles/Égalité des chances.

Il a permis l'engagement d'une personne (coordinateur) en CDD sur une durée de trois mois.

**Ce projet fait l'objet d'un rapport d'activités spécifique détaillé, disponible sur demande.**

## 2. Compte-rendu des activités

### 1. Vernissage de l'exposition et soirée d'ouverture

Samedi 15 novembre 2014, 18h00-23h00

Maison Arc-en-ciel, 1000 Bruxelles

### Présentation du livre de Naïel Lemoine « La cissexualité, ce douloureux problème »

Naïel Lemoine, artiste français, est venu présenter son dernier livre, intitulé ironiquement « *La cissexualité, ce douloureux problème* ».



« Ce livre est un manifeste, une prise de parole, d'empowerment via des techniques de retournement, d'une minorité (les personnes trans\*), privée de parole, de droits élémentaires, soumise au pouvoir biopolitique (la psychiatrie et le système juridique), qui vient fracasser l'« *Ordre Naturel des Choses* », qui vient dénoncer « *LA Nature* » comme Norme. Il ne s'agit pas de quémander des droits, d'être toléré.e.s..., il s'agit de devenir sujets, acteurEs, expertEs de nos existences face notamment aux sciences bio-médicales qui n'ont rien de neutre... »

### Projections

Afin de contribuer à la visibilisation de travaux audiovisuels à thématiques transidentitaires ou réalisés par des personnes transgenres, Naïel a par ailleurs présenté deux courts métrages qui ont été projetés durant cette soirée :

#### • **Identités remarquables (30 mn) d'Emmanuelle Vilain et Nathalie Lepinay**

« Né d'un accident de parcours et des rencontres qui l'ont suivi. Travaillée au corps par l'apparence et les risques de la féminité, la réalisatrice a choisi d'aborder la question du genre dans son aspect strictement politique, par le biais d'un entretien avec Cornelia Schneider, militante transidentitaire des droits humains. »

#### • **Chères personnes cisgenres (6 mn) de Jayrôme C. Robinet**

Vidéo d'un activiste trans\* pour le TDoR 2013 en hommage au texte « *Dear Straight People* » de Denice Frohman, artiste et performeuse de spoken word US-américaine (<http://www.denicefrohman.com>) – son texte est visible sur Youtube.

### Vernissage de l'exposition

Naïel était aussi venu avec des photographies, appartenant à sa série « *Borders Identities* »/« *Aux marges des identités* ».

**Maureen Vanden Berghe**, ancienne stagiaire à Genres Pluriels, qui avait fait un « mémoire médiatique » de qualité sur les questions trans\*, a exposé quelques unes de ses photos à cette occasion.

L'artiste peintre **Jean-Baptiste Simon** a présenté une fresque qui est restée exposée à la Maison Arc-en-ciel de Bruxelles durant plusieurs semaines.

### Concert de Who's The Man

Sophie De Beer, Alice Vande Voorde et Antoine Dawans nous ont proposé un concert de « pop de chambre », des compositions originales au croisement de la pop, de la musique acoustique et de la chanson à texte... le tout teinté d'influences swing, roots ou encore folk. <http://www.wtmipop.com/>

Nombre de participant.e.s à la soirée : environ 50 personnes

## **2. Atelier d'autodéfense spécial trans\*/inter\***

Dimanche 16 novembre 2013, 10h00-18h00

Maison des Femmes de Schaerbeek, 1030 Bruxelles

Cet atelier était destiné spécifiquement au public transgenre et intersexe, les intervenant.e.s ayant rappelé les nécessités de créer, parfois, des activités en non-mixité\*.

Les animateurs du stage étaient eux-mêmes trans\*/inter\*, venus de Lyon, et ayant développé une expertise dans la réalisation de stages d'autodéfense au sein de l'association [« Autodéfense et Autonomie »](#).

Basé sur les techniques d'empowerment de l'autodéfense féministe, le but de l'atelier était d'acquérir les moyens, outils et techniques pour prévenir les agressions, prendre conscience de sa force, reprendre confiance en soi, et se défendre.

Ce stage s'est déroulé sur la journée du dimanche, et il était essentiellement axé sur de l'autodéfense verbale et psychologique, en prenant notamment en compte les spécificités des parcours trans et intersexes. Cette forme d'autodéfense était adaptée à tou.te.s, quels que soient l'âge et la condition physique.

*Nombre de participant.e.s : 10 personnes*

## **3. Tables rondes**

L'objectif de cette activité est de réunir des personnes transgenres, des représentant.e.s des associations qui les soutiennent et des professionnel.le.s de différents secteurs, dans le cadre de séances de travail où sont abordés des aspects aussi bien théoriques que pratiques, afin de définir des axes d'intervention concrète et de favoriser les synergies.

Outre le champ juridique et législatif, Genres Pluriels souhaite intervenir de façon ciblée dans ces domaines fondamentaux que sont la santé, l'éducation et l'emploi, où s'exercent tout particulièrement les discriminations à l'encontre des personnes transgenres. Sont ainsi convié.e.s à participer à ces tables rondes :

- les intervenant.e.s du secteur psycho-médico-social (santé, santé mentale, centres de planning, maisons médicales, etc.) et de la lutte contre la précarité (CPAS)
- les professionnel.le.s (et futurs professionnel.le.s) de l'enseignement
- les employeurs, les représentant.e.s de la fonction publique et des syndicats
- les spécialistes du droit et de la législation
- les représentant.e.s des instances politiques et des administrations publiques

Les tables rondes du festival « Tous les genres sont dans la culture », lancées en 2010, ont été, depuis leur version pilote, l'occasion d'échanges très fructueux. La table ronde « Droit et législation » du festival 2014 a ainsi conduit à la formation d'un groupe de travail « Législation Trans\* » qui se réunit régulièrement. Le succès particulier de cette activité en 2014 a confirmé l'importance de reconduire ce lien avec un public de professionnels pour les prochaines éditions du festival.

### **Table ronde « Enseignement et diversité »**

Lundi 17 novembre 2014, 09h00-12h00

Maison Arc-en-ciel, 1000 Bruxelles

#### **Présentation**

Par cette table ronde, Genres Pluriels souhaite sensibiliser les professionnel.le.s et les pouvoirs publics à la question de la scolarisation des jeunes transgenres, et offrir le cadre d'une concertation avec les différents acteurs du champ de l'éducation, dans une démarche de recherche de partenariats et de solutions.

#### **Informations complémentaires**

- Langue : français
- Modération : Max Nisol, psychologue et membre fondateur de Genres Pluriels
- Évaluation de l'activité à l'aide d'un questionnaire à remplir par les participant.e.s
- Stand d'information

*Nombre de participant.e.s : 10 personnes*

### **Table ronde « Emploi et insertion socio-professionnelle »**

Lundi 17 novembre 2014, 14h00-17h00  
Maison Arc-en-ciel, 1000 Bruxelles

#### **Présentation**

1. Fournir un lieu et un temps de questions-réponses, en vue d'informer toute personne sur les réalités et particularités des discriminations auxquelles les personnes transgenres et intersexes sont confrontées en matière d'emploi, de travail, de relations professionnelles et de formation.
2. Faire se rencontrer des acteurs diversifiés autour de la thématique et des publics, avec l'idée de partager l'expérience des terrains professionnels et la volonté d'améliorer, par-là, l'accueil et l'accompagnement des personnes.
3. Recueillir remarques, observations, critiques, pistes d'analyse et d'actions, propres à améliorer l'accueil et l'insertion socioprofessionnelle, dans une logique de création, de relais et de stimulation des « bonnes pratiques ».
4. Créer et stimuler liens et relations entre participant.e.s, en vue de constituer des réseaux d'appui et de soutien aux personnes comme aux professionnels qui les accompagnent en secteurs psycho-médico-sociaux, dans les services publics, dans les services aux personnes...
5. Caroline Closon, Professeur à l'Université Libre de Bruxelles (Centre de recherche en psychologie du travail et de la consommation), a présenté les résultats d'une étude sur les discriminations au travail dues aux orientations sexuelles et identités de genres, à laquelle Genres Pluriels a contribué.

#### **Informations complémentaires**

- Langue : français
- Modération : Max Nisol, psychologue et membre fondateur de Genres Pluriels
- Évaluation de l'activité à l'aide d'un questionnaire à remplir par les participant.e.s
- Stand d'information

*Nombre de participant.e.s : 10 personnes*

### **Table ronde « Santé »**

Mardi 18 novembre 2014, 09h00-12h00  
Maison Arc-en-ciel, 1000 Bruxelles

#### **Présentation**

Voir p. 20

#### **Informations complémentaires**

- Langue : français
- Modération : Max Nisol, psychologue et membre fondateur de Genres Pluriels
- Évaluation de l'activité à l'aide d'un questionnaire à remplir par les participant.e.s
- Stand d'information

*Nombre de participant.e.s : 6 personnes*



## **Table ronde « Droit et législation »**

Mercredi 19 novembre 2014, 09h00-12h00  
Maison Arc-en-ciel, 1000 Bruxelles

### **Présentation**

Voir p. 33

### **Informations complémentaires**

- Langue : français
- Modération : Max Nisol, psychologue et membre fondateur de Genres Pluriels
- Évaluation de l'activité à l'aide d'un questionnaire à remplir par les participant.e.s
- Stand d'information

*Nombre de participant.e.s : 17 personnes*

### **4. Atelier « Trans\* pour les nulLEs »**

Mardi 18 novembre 2014, 18h30-21h30  
PointCulture ULB Ixelles

Mercredi 19 novembre 2014, 18h00-21h00  
PointCulture Charleroi

### **Présentation**

Transgenres : qui sont *yels* ? Quels sont leurs questionnements ? Quels parcours de transitions ? Quelles discriminations ? L'objectif de cet atelier « Trans\* pour les nulLEs » organisé par Genres Pluriels est de sensibiliser de façon conviviale et interactive le public aux transidentités, et de montrer comment la construction sociale des normes et stéréotypes de genres peut conduire à des phénomènes d'exclusion et de discrimination.

En collaboration avec PointCulture, dans le cadre de la [thématique « Tous genres bienvenus »](#).

*Nombre de participant.e.s Bruxelles : 33 personnes*

*Nombre de participant.e.s Charleroi : 7 personnes*

### **5. Atelier Drag King**

Jedi 20 novembre 2014, 13h30-17h30  
PointCulture ULB Ixelles, 1050 Bruxelles

### **Présentation**

Voir p. 38



En collaboration avec PointCulture, dans le cadre de la thématique « Tous genres bienvenus ».

*Nombre de participant.e.s : 10 personnes*

## 6. Participation au colloque « H/F : cochez la bonne case – sexe, cerveau et préjugés »

Jeudi 20 novembre 2013, 19h00-22h00

PointCulture Bruxelles, 1000 Bruxelles

### Présentation du colloque

« Dans la France réac des années 2010, la « théorie du genre » n'en finit pas de se faire caricaturer par ceux et aussi celles qui refusent de prendre en compte la dimension sociale des différences entre les hommes et les femmes – et donc évacuent la possibilité de rectifier leur caractère discriminatoire en le justifiant par la nature. Mais la « théorie du genre » n'est pas cette construction idéologique inculquée dès la maternelle par des apprentis sorciers : la notion de genres renvoie simplement à des études qui démontrent que les rôles masculins et féminins sont des constructions... que l'on peut dès lors s'attacher à déconstruire... »

### Programme

16h00 Accueil

16h15 « (In)égalités de Genre : les déterminants qui favorisent ou mettent à mal le status quo », conférence-débat, Stéphanie Demoulin (UCL), docteure en psychologie sociale

17h15 Pause

17h30 « Le Genre qui doute » (17'), projection-débat en présence de Julie Carlier, réalisatrice

18h30 « Des stéréotypes de genres aux crimes transphobes : les conséquences de la binarité homme/femme dans un dialogue militant Belgique/Pologne », une rencontre avec Wiktor Dynarski (Trans-Fuzja) organisée par Genres Pluriels

19h30 Pause

20h00 « Cerveau, sexe, et préjugés », conférence-débat, Catherine Vidal, neurobiologiste, directrice de recherche à l'Institut Pasteur



### Collaboration de Genres Pluriels

L'intitulé de la présentation de Wiktor Dynarski était « Des stéréotypes de genres aux crimes transphobes : les conséquences de la binarité homme/femme dans un dialogue militant Belgique/Pologne ».

Son point de départ était la *Journée internationale de la mémoire transgenre*, qui tous les 20 novembre commémore, dans le monde entier, les victimes de crimes transphobes.

L'exposé de Wiktor Dynarski a permis non seulement d'en apprendre davantage sur la situation en Pologne et sur les actions de l'association transgenre Trans-Fuzja, mais aussi de rappeler les Droits Humains bafoués dans les processus actuels de « changement de sexe », en Pologne comme en Belgique.

Sa présentation a contribué à mettre en évidence les enjeux des thématiques de genres, dans la sphère privée comme dans la sphère publique représentée, notamment, par les systèmes législatifs des différents pays.

La participation de Wiktor Dynarski à ce colloque a été l'occasion de poursuivre un échange entamé en avril 2014. En effet, Genres Pluriels avait été invité à participer, en Pologne, au séminaire international « *Situation of transgender persons in modern Europe* » organisé par Queer UW, l'association LGBTQI de l'Université de Varsovie, avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles/WBI/Délégation Varsovie et de l'Ambassade de Belgique (voir p. 22).

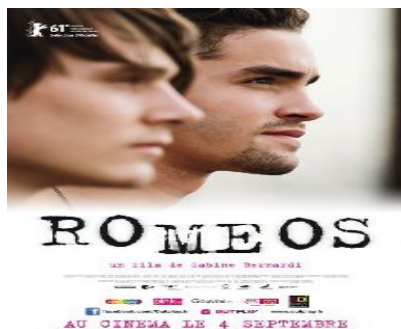
En s'inscrivant dans la programmation de ce colloque, Genres Pluriels a pu toucher un public encore plus large et diversifié qu'à l'habitude.

Le colloque avait lieu dans le cadre de la thématique « Tous genres bienvenus » de PointCulture.

Nombre de participant.e.s au colloque : environ 60 personnes

## 7. Ciné-débat

Vendredi 21 novembre 2014, 19h30-22h00  
Actor's Studio, 1000 Bruxelles



Cette activité traditionnellement mise en place dans le cadre du festival « Tous les genres sont dans la culture » est l'occasion d'amener un public plus large aux questions transgenres et intersexes.

Cette année, le film projeté était « Romeos », de Sabine Bernardi (2011/94'/Allemagne/VO : allemand/sous-titres : français).

La soirée a continué à la Maison Arc-en-ciel, où les débats se sont poursuivis autour d'un verre.

Nombre de participant.e.s : environ 20 personnes

## 8. Soirée de clôture

Samedi 22 novembre 2014, 19h00-23h00  
PointCulture Bruxelles, 1000 Bruxelles

### Contes d'Élise

Élise, personne trans\* membre de Genres Pluriels, s'est vu offrir la possibilité de raconter les contes qu'elle écrit. Ces contes mettaient en scène essentiellement des animaux, confrontés à des questions de genres déguisées.

### Performances de Tom Nanty

Tom Nanty est un artiste trans\*. D'abord Drag King, il performe maintenant en tant que Drag King et Drag Queen en même temps. Ses performances, souvent pleines d'humour, questionnent aussi les genres et les stéréotypes qui leur sont liés.

### Mini-spectacle des Drag Kings de Bruxelles

*« Les Drag Kings de Bruxelles déboulonnent les normes de genres binaires imposées culturellement par la société. Empruntant les sens interdits, yels vous entraîneront sur les nouvelles VOIX des possibles. Entre dérision et émotions... mélangeant dans un cocktail de tableaux performatifs les expressions orales, les situations clownesques, et bifurquant par des témoignages d'expressions corporelles. Le tout servi dans des traits de liaisons humaines. »*

La troupe des performers Drag King de Bruxelles existe depuis 2008. Elle s'est produite notamment à Bruxelles (Maison des Femmes de Schaerbeek, Beursschouwburg, Théâtre Océan Nord, Pink Ponk, Nova), Liège (La Chauve Souris, La Zone), Lille (Centre Libertaire, Rencontres Féministes « Désordres ») et Rome (Festival Drag King international).

Dans le cadre de la thématique « Tous genres bienvenus » de PointCulture.

Nombre de participant.e.s à la soirée : environ 30 personnes

### III. LOBBYING POLITIQUE

#### 1. Mémorandum élections fédérales et régionales 2014

À l'occasion des élections fédérales et régionales, Genres Pluriels a rédigé à l'attention des partis politiques en lice un [Mémorandum](#) sur les politiques concernant les personnes transgenres et intersexes.

Ce document récapitule les principales revendications de Genres Pluriels par rapport aux aspects fondamentaux relatifs à la politique et à législation, s'appuyant sur les recommandations du Conseil de l'Europe et des Nations Unies (voir pp. 6-7) :

- La modification de la loi transgenre actuelle (voir pp. 6-7)
- La création d'un cadre législatif afin de protéger les personnes intersexes (voir pp. 4-5)
- L'amélioration de l'accès aux soins de santé pour les personnes transgenres et intersexes (voir p. 6)
- La lutte contre les discriminations, notamment via le renforcement du « Plan d'action interfédéral de lutte contre les violences homophobes-lesbophobes-transphobes », et la mise en œuvre de politiques de sensibilisation et de formation aux questions transidentitaires

Afin d'assurer une diffusion la plus large possible du Mémorandum, le document a été envoyé via un mailing très exhaustif comprenant des dizaines de contacts de représentants de tous les partis politiques et niveaux de pouvoir. Il est également accessible sur le site Internet de Genres Pluriels.

Le Mémorandum a ainsi permis de mettre en avant les thématiques transidentitaires et d'interpeller les représentants politiques, dans un contexte électoral.

Il a également servi de base à la participation de Genres Pluriels à un Forum politique sur les questions LGBTQI.

#### 2. Forum politique LGBTQI « What Next ? » – Bruxelles, 06/05/2014



« L'occasion pour toutes et tous d'évaluer la position de chaque parti politique sur la situation future des LGBTQI. Ce forum réunira pour la première fois l'ensemble des partis belges actifs sur Bruxelles pour aborder des questions communes liées aux enjeux futurs pour les LGBTQI. »

Genres Pluriels a collaboré activement avec la Maison Arc-en-ciel de Bruxelles qui organisait ce forum dans le cadre du Pride Festival 2014, afin de préparer les questions à poser aux représentants politiques, qui portaient sur la Loi transgenre et le « Plan d'action interfédéral de lutte contre les violences homophobes-lesbophobes-transphobes ».

Les résultats du forum et le programme des différents partis politiques par rapport aux questions LGBTQI ont fait l'objet d'un compte-rendu dans la [brochure « Elections May 2014, sized for LGBTQI's »](#) éditée par la Maison Arc-en-ciel de Bruxelles.

### **3. Table ronde « Droit & législation » du festival « Tous les genres sont dans la culture »**

Cette table ronde avait lieu le 19/11/2014 de 9h00 à 12h00 à la Maison Arc-en-ciel de Bruxelles, dans le cadre du festival « Tous les genres sont dans la culture » 2014 (voir pp. 25-31).

#### Présentation

En 2011, le gouvernement belge s'est engagé, dans la Déclaration de politique générale, à réévaluer la loi de 2007 dite « relative à la transsexualité ». Le gouvernement ainsi que la ministre de l'Égalité des chances, dans sa note de politique générale, se sont également engagés à lutter contre les discriminations qui s'exercent à l'encontre de la communauté LGBT, et particulièrement des personnes transgenres, lesquelles demeurent sans protection juridique vis-à-vis de ces discriminations.

La Belgique a été jusqu'à ce jour un pays précurseur en matière de droits des personnes LGB, et nous souhaiterions voir ce progressisme et cet engagement s'étendre, au niveau législatif, aux personnes transgenres et intersexes. La loi de 2007 n'est pas acceptable en l'état, car elle impose la chirurgie génitale, la stérilisation et la psychiatisation comme conditions préalables au changement d'état civil.

Des avancées ont indéniablement eu lieu. En effet, en mai 2012, la ministre de l'Égalité des chances a mis en place un groupe de travail sur la violence et les discriminations à l'encontre des personnes LGBT, lequel a abouti en février 2013 à l'instauration d'un « Plan d'action interfédéral » contre les violences subies par les membres de cette communauté. Ceci constitue donc un engagement supplémentaire de la part des pouvoirs publics pour lutter contre l'homophobie et la transphobie.

Cependant, ces avancées tardent à se concrétiser au niveau législatif. Pour les personnes transgenres, confrontées à des difficultés considérables en raison d'une loi qui va à l'encontre de leurs droits humains, le temps presse. Nous sommes bien conscients qu'un changement législatif nécessite, au-delà de la prise de conscience des politiques, un réel travail d'information et d'échange avec les décideurs.

En 2014, année électorale :

- Nous avons adressé un Mémorandum à l'intention des différents partis en lice.
- Nous avons participé au Forum politique LGBTQI organisé par la Maison Arc-en-ciel de Bruxelles, durant lequel les représentants de l'ensemble des partis traditionnels ont été invités à répondre notamment à une question spécifique sur les personnes transgenres et intersexes.

Par cette table ronde, Genres Pluriels souhaite poursuivre son action de sensibilisation des représentants publics à la question des adaptations juridiques et législatives nécessaires afin que les personnes transgenres puissent jouir de leurs droits fondamentaux au même titre que tous les citoyens. Notre objectif est d'offrir un cadre de concertation, dans une démarche de recherche de solutions.

#### Conclusions

La table ronde a réuni 17 personnes dont des représentants politiques et des membres d'Amnesty International, et a permis la création d'un nouveau groupe de travail Législation Trans\* qui a commencé à se réunir afin de poursuivre encore plus activement notre action de lobbying politique.

Notre objectif demeure bien évidemment d'obtenir, durant la législation actuelle, la modification de la Loi transgenre selon nos recommandations, c'est à dire le retrait des dispositions relatives à l'obligation de psychiatisation, de chirurgies et de stérilisation.

## IV. INTERSEXES

Responsable : Kris Günther, représentant pour la Belgique de l'Organisation Internationale des Intersexes (OII) et membre de Genres Pluriels

### 1. Participation à des événements

#### **European Intersex Meeting d'ILGA – Riga, 08/10/2014**

La conférence annuelle d'ILGA (International Lesbian and Gay Association) était précédée par une [réunion Intersexe](#) lors de laquelle un point d'entente a été trouvé afin de pouvoir collaborer avec d'autres associations intersexes ne faisant pas partie de l'OII. Les représentants étaient pour la première fois confrontés à un très grand public, pour lequel ils ont animé deux workshops. Plusieurs politiciens et représentants de diverses institutions européennes étaient présents, avec lesquels de bons contacts ont pu être noués. Ceci a permis au représentant de Genres Pluriels/OII d'intervenir à plusieurs autres occasions.

#### **Séminaire « *Moving Forward ! LGBTI Rights in the 8<sup>th</sup> Legislature* » – Bruxelles, Parlement Européen, 15/10/2014**

Intervention en anglais lors de ce [séminaire organisé par le « Intergroup on LGBTI Rights » du Parlement Européen](#). Lecture de la déclaration commune réalisée à Riga.

#### **Conférence « *Tackling sexual orientation and gender identity discrimination : next steps in EU and Member State policy making* » – Bruxelles, Parlement Européen, 28/10/2014**

Conférence organisée par la FRA (Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne). [Voir en ligne](#), début de l'intervention du représentant de Genres Pluriels/OII à 03 :49 :00.

#### **Conférence/débat dans le cadre de la « Journée Internationale des Intersexués » – Strasbourg, 08/11/2014**

Intervention du représentant de Genres Pluriels/OII lors d'une conférence/débat organisée par une association LGBTI de Strasbourg. Des représentants des droits humains étaient également présents. Présentation du [document](#) « *Les droits des enfants intersexes et trans' sont-ils respectés en Europe ?* » soumis au Conseil de l'Europe en 2013. L'intervention a donné lieu à des discussions intéressantes.

### 2. Mémoire élections fédérales et régionales 2014

Voir p. 32

### 3. Autres activités

Depuis fin 2014, collaboration avec Amnesty International Belgique, en vue de faire respecter les droits humains des personnes intersexes, en vertu des recommandations des Nations Unies et du Conseil de l'Europe.

Réunions avec l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes concernant les terminologies et contenus problématiques du site « Transgender Infopunt/Infotransgenre » (voir p. 37).

Interviews par e-mail ou Skype avec des étudiants nationaux et internationaux.

Entretiens individuels avec des personnes intersexes, lors des permanences de l'association à Bruxelles et à Liège.

## 4. Médias

Contribution à un [article](#) du magazine franco-allemand « Paris-Berlin » paru en janvier 2014.

Interview réalisée par le magazine populaire belge « Moustique » dans le cadre d'un [article](#) paru le 28 février 2014.

Interview réalisée par questionnaire mail auquel ont répondu le représentant de Genres Pluriels/OII ainsi qu'un autre membre intersexe de Genres Pluriels, et parue dans un [article](#) du magazine luxembourgeois « Forum » en juin 2014.

[Court métrage d'information](#) réalisé par Interface Project (USA) à la Maison Arc-en-ciel de Bruxelles.

## 5. Conclusions

En Belgique, malgré un intérêt marqué des médias par rapport aux questions intersexes, ainsi que des contacts positifs avec les pouvoirs publics, aucun changement immédiat n'est à prévoir au niveau législatif.

Genres Pluriels continue son action de soutien des personnes, de visibilité et de lobbying politique, y compris en ce qui concerne les questions intersexes.



## V. GROUPE DE TRAVAIL MÉDIAS

*Responsables du projet : Ely Chevillot et Bo Waterschoot, membres de Genres Pluriels*

Initialement en réponse au traitement médiatique des questions transidentitaires, Genres Pluriels a constitué un groupe de réflexion sur les moyens de communiquer avec les médias. Le groupe de travail (GT) Médias est ouvert à tous.les membres de Genres Pluriels, et chacun.e peut y exprimer son point de vue de manière démocratique. Les réunions font l'objet de PV qui sont envoyés aux membres du groupe.

Le GT Médias se réunit désormais au minimum mensuellement, en général en soirée, à la Maison Arc-en-ciel de Bruxelles.

**En 2014, il y a eu 11 réunions du GT Médias.**

### 1. Objectifs

1. Observation et vigilance médiatique
2. Réactions directes ou indirectes à la production médiatique
3. Information et sensibilisation des personnes trans\*, du public et des médias
4. Accueil des journalistes qui ont un projet médiatique quel qu'il soit
5. Examen des demandes d'étudiant.e.s/de professionnel.le.s : stages, TFE, mémoires,...
6. Recherche de productions médiatiques genre « méta-analyses », médiathèque
7. Élaboration de supports

### 2. Actions en 2014

- Préparation presse
- Accueil des étudiant.e.s : stagiaires, mémoires/TFE, assister les défenses de mémoires
- Texte sur les équipes de genre
- Discuter d'une proposition de Loi avec Amnesty International et l'IEFH
- Communiqué de presse pour le festival « Tous les genres sont dans la culture »
- Lettres de l'IEFH à RTL et RTBF : demande de retours de l'IEFH concernant les plaintes
- Site Web de Genres Pluriels : aspects techniques et de contenu
- Mémoire élections 2014 : aspects Médias et Visibilité
- Belgian Pride
  - *Préparation des pancartes, positionnement dans le groupe « APA » (Alternatiev Pride Alternative, mouvement revendiquant le retour à une Pride militante au moins en partie)*
- Réactions par rapport à un film transphobe projeté au festival de Tels Quels
- Partenariat avec PointCulture : contribution à la préparation des activités
  - *Événements de la thématique « Tous genres bienvenus »*
- Dépliant de présentation de Genres Pluriels (voir p. 43)
  - *Actualisation des textes, nouveaux graphismes*
- Réactions par rapport au symposium du Bozar « An Intergenerational Debate » du 17/06/2014
  - *Genres Pluriels n'était pas invitée, contrairement à des psychiatres et universitaires. Rédaction d'un communiqué de presse, présence lors de l'événement, intervention pendant et après la conférence.*

- Site Transgenderinfopunt/infotransgenre.be
  - *Correction du communiqué de presse de l'IEFH*
  - *Rédaction d'un dossier de plainte auprès de l'IEFH afin de démontrer la nature sexiste, transphobe et intersexophobe des propos développés sur le site ; demande de rendez-vous*
  - *Rendez-vous officiel avec l'IEFH le 30 septembre 2014*
- Groupe de témoins formé.e.s pour intervenir dans les médias
- Participation à des séminaires/colloques au Parlement Européen, sur les questions intersexes
- Réflexions autour d'une prise de position officielle par rapport aux mouvements sociaux de la fin de l'année 2014
- Formation de format.rice.s de Genres Pluriels pour l'atelier « Trans\* pour les nulLEs »

### 3. Genres Pluriels dans les médias

04/02/2014	Télévision	<b>RTBF</b> , <a href="#">journal télévisé</a> (minute 15:01).
04/02/2014	Presse	<b>Le Soir</b> , article « <i>Les droits bafoués des transgenres</i> »
04/02/2014	Internet	Dépêche « <i>Amnesty dénonce les discriminations à l'égard des personnes transgenres en Europe</i> » repris sur les sites de <a href="#">La Libre Belgique</a> et <a href="#">Le Vif L'Express</a>
08/02/2014	Radio	<b>RTBF La Première</b> , émission « <i>Transversales</i> » (première partie)
18/02/2014	Radio	<b>Radio Campus</b> , interview
26/02/2014	Presse	<b>Moustique</b> , <a href="#">article</a> sur les personnes intersexes
01/03/2014	Radio	<b>RTBF La Première</b> , émission « <i>Transversales</i> » (deuxième partie)
31/03/2014	Télévision	<b>RTL-TVI</b> , <a href="#">émission « Images à l'appui »</a>
12/05/2014	Radio	<b>RTBF Vivacité</b> , émission « <i>C'est vous qui le dites</i> »
16/05/2014	Internet	<b>Blog Rue89 Bordeaux</b> , <a href="#">article « Idahot à Bordeaux exige le respect pour les trans* »</a>
21/05/2014	Télévision	<b>RTL-TVI</b> , émission « <i>La voix des Belges</i> »
26/09/2014	Internet	<b>Blog</b> de Paule-Rita Maltier, thérapeute/sexologue, <a href="#">article « Transgenre, c'est dans ma culture »</a>
07/10/2014	Télévision	<b>RTL-TVI</b> , émission « <i>Pour ou contre</i> »
21/10/2014	Radio	<b>48FM</b> , radio associative soutenue par l'Université de Liège
03/11/2014	Radio	<b>Radio Campus</b> , émission « <i>Histoire de savoir</i> »
07/11/2014	Internet	<b>Site RTBF Info</b> , <a href="#">article « Fin de la stérilisation des transgenres : une mesure insuffisante »</a>
11/11/2014	Radio	<b>RTBF La Première</b> , émission « <i>Entrez sans frapper</i> »

## VI. ATELIER DRAG KING



DKB@GENRESPLURIELS.BE

### 1. Présentation de l'atelier

L'[atelier Drag King](#) offre un espace de déconstruction des stéréotypes de genres via l'exploration **des masculinités**, dans le respect des identités et du point de confort de chacun.e. L'atelier est ouvert à tous les êtres humains !

La particularité des ateliers Drag King de Bruxelles est de prendre le « dragkinging » comme un outil et non comme un but en soi. Un outil afin que chaque personne expérimente par la pratique la construction sociale sexiste et stéréotypée occidentale que nous vivons (et même subissons) quotidiennement, de manière passive la plupart du temps, pour pouvoir s'en émanciper.

De ce projet, il ressort notamment que les personnes ayant reçu une éducation dite « de type féminin » apprennent, par ces ateliers, à développer plus de confiance en elles-mêmes tant dans leur maintien ou leur démarche qu'au niveau de la prise de parole, en jouant notamment sur la posture et la tonalité de la voix.

Un atelier Drag King se compose généralement d'une séance de technique maquillage et costume, suivie de jeux de rôles orientés sur l'utilisation du corps. Le déroulement de l'atelier demeure flexible, ouvert aux propositions des participant.e.s. Il inclut parfois une excursion dans l'espace urbain. Il s'agit d'une formule interactive, en évolution permanente.

L'activité a désormais lieu désormais sur demande pour groupes constitués.

### 2. Les ateliers Drag King en 2014

**En 2014, il y a eu au total 8 ateliers qui ont réuni 49 participant.e.s.**

12/05/2014	Namur, équipe de la Maison de Jeunes « Carpe Diem »	5 participant.e.s
24/05/2014	Liège, <a href="#">préliminaires du festival Contre/Bandes</a>	15 participant.e.s
16/10/2014	PointCulture Namur	3 participant.e.s
25/10/2014	PointCulture Louvain-la-Neuve	6 participant.e.s
08/11/2014	PointCulture Charleroi	3 participant.e.s
20/11/2014	PointCulture ULB Ixelles	10 participant.e.s
06/12/2014	PointCulture Bruxelles	3 participant.e.s
13/12/2014	PointCulture Liège	4 participant.e.s

Les ateliers aux PointCulture avaient lieu dans le cadre de la [thématique « Tous genres bienvenus »](#).

## VII. VISITES DE DÉTENU.E.S TRANS\*

*Responsable du projet : Claudia Beekman, membre de Genres Pluriels*

Un nouveau projet en 2014 : visite de personnes trans\* détenu.e.s dans les établissements pénitentiaires francophones (autorisation reçue en juin 2014) et néerlandophones (autorisation reçue en juillet 2014) de Belgique.

### 1. Préambule

Nous savons que des personnes trans\* sont détenus.es. Mais l'administration centrale du Ministère de la Justice n'est pas en mesure de nous communiquer le lieu de détention de ces personnes. C'est par un contact avec les services psycho-sociaux de chaque établissement pénitentiaire (EP) que nous pouvons avoir connaissance de leur présence.

### 2. Nos missions

- Faire connaître notre association auprès des EP par des demandes de rendez-vous pour des entretiens de présentation avec les différents responsables : direction, services sociaux, psychologues, etc.
- Demander aux EP de signaler notre existence et de transmettre nos coordonnées aux personnes détenues. Libre à elles de nous contacter.
- Rencontrer les personnes détenues, présenter notre association, leur offrir une écoute attentive en toute confidentialité, dans le respect et le non jugement. Les informer et répondre à leurs interrogations.

Il se peut qu'au fil des échanges au sens large, des informations étayées nous parviennent sur des points qui méritent questionnement.

### 3. Chronologie de l'activité

#### Mai 2014

Obtention de la liste des EP francophones pour choisir les établissements à visiter. Prise de contact avec les EP de Bruxelles et Lantin par téléphone pour savoir s'il y a des personnes trans\*.

#### Juin 2014

Obtention de l'autorisation de visite sur appel pour les EP de Bruxelles et Lantin.

Une personne détenue à Lantin fait une demande de visite auprès de notre association. Notre existence lui avait été communiquée par les services psycho-sociaux.

#### Juillet 2014

Rencontre de la directrice de l'EP de Berkendael ; présentation de notre association et vue sur comment travaille l'EP ; évaluation de la personne trans\* pour savoir dans quel établissement « F » ou « M » elle serait le mieux, le choix final revenant à la personne.

Rencontre avec une psychologue en charge de la personne détenue à l'EP de Lantin. S'ensuit la première rencontre avec la personne détenue.

Contact téléphonique avec la psychologue en charge de la personne détenue à Lantin. Deuxième rencontre avec la personne détenue à Lantin, qui a par ailleurs émis une demande de congé auprès de l'administration, qui lui permettrait notamment de participer au groupe de parole pour les personnes trans\* de Genres Pluriels, le 16/08/14. Nous sommes avertis que la prise de décision est un long processus, et qu'une réponse positive n'est nullement garantie.

Prise de contact avec l'EP de Tournai ; envoi d'un e-mail informatif sur Genres Pluriels.

Prise de contact avec les EP de Nivelles, Andenne, Jamioulx. Andenne souhaite recevoir +/- 50 dépliant de l'association.

Prise de contact avec la direction de l'EP de Nivelles. Très bon contact, un e-mail est envoyé à la direction qui fera suivre aux services psycho-sociaux.

Prise de contact avec les prisons d'Arlon, de Dinant, d'Ittre, de Namur, de Saint Hubert, de Marche, ainsi que du CPE (centre pénitentiaire école) de Marneffe et de l'EDS (établissement de défense sociale) de Paifve.

Autorisation accordée pour tous les établissements francophones et néerlandophones.

Deuxième rencontre avec la personne détenue à Lantin. Très bon contact. La personne se libère au niveau de la parole et du paraître (plus féminin).

Prise de contact avec deux psychologues de Lantin dont une gère le cas d'une autre personne trans\*. Proposition d'une rencontre pour présenter brièvement Genres Pluriels. Intérêt marqué.

Réponse négative concernant la participation de personne détenue à Lantin au groupe de parole du 16/08/14 de Genres Pluriels. Nous réitérons notre demande pour le groupe de parole de septembre. La Loi qui traite le sujet fait 25 pages.

#### Août 2014

Rencontre avec deux personnes du service psychosocial de Lantin pour présenter Genres Pluriels (remise de dépliant). Elles feront un compte rendu à la direction.

Visite en PAV de la personne détenue à Lantin. Cette visite lui est salutaire car elle peut s'exprimer librement avec une personne qui écoute et sait de quoi on parle. De plus, entre les visites avec un intervalle de +/- 15 jours, il y a un échange par courrier postal.

#### Septembre 2014

Distributions de dépliant de Genres Pluriels aux EP de Ittre et de Nivelles. Rencontre avec la directrice principale de Ittre. Très bon accueil et très bonne écoute.

Visite en PAV de la personne détenue à Lantin.

#### Novembre 2014

Visite de la personne détenue à Lantin.

Rencontre avec la directrice et le psychologue de l'établissement de Paifves.

#### Décembre 2014

Visite de la personne détenue à Lantin.

### **4. Constats**

#### Administrations pénitentiaires

L'intérêt et les actions sont très variable en fonction des sensibilités humaines présentes dans chaque établissement pénitentiaire, qu'il s'agisse du management ainsi que des services psychosociaux. Il y a une méconnaissance quasi totale de ce qu'est une personne trans\* ce qui peut engendrer des inconforts voire des incompréhensions lors de la prise en charge et des entretiens psychosociaux.

Le parcours de féminisation étant poursuivi en milieu carcéral, il nous paraît important que les différentes étapes soient abordées avec la personne trans\* et non une poursuite de parcours « suggérée » par le SPS.

#### Suivi médical et fourniture des médicaments

Une personne trans\* inscrite dans un parcours de transformation a besoin d'un suivi médical et de divers médicaments. L'administration pénitentiaire doit permettre que cet aspect des choses soit bien pris en charge par les intervenants internes et externes et que la distribution médicamenteuse soit régulière et conforme aux prescrits en la matière.

#### Personnel de surveillance

Tout le personnel n'est pas trans\* friendly. D'où une information au personnel en cours de formation serait un bon point de départ, suivie par la même information au personnel déjà en place.

#### TAP (Tribunal d'application des peines)

Pour ce que nous avons pu entendre, les personnes qui président ce TAP ont aussi une carence dans la connaissance des trans\* et de ce fait peuvent ne pas comprendre la demande de la personne incarcérée.

Pour bien nous comprendre, les remarques citées plus avant ont pour seul but de montrer que les choses sont perfectibles et ce dans l'intérêt de tous, de la personne et de l'administration.

## **3. Communication**

# I. NOUVEAU DÉPLIANT DE PRÉSENTATION





## II. SITE WEB

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2007, Domaine public ([domainepublic.net](http://domainepublic.net)) héberge le site web de [genrespluriels.be](http://genrespluriels.be). Celui-ci utilise des outils libres gratuits et open source tels que le système de publication partagée SPIP ([spip.net](http://spip.net)) couplé à une base de données MySQL ([mysql.org](http://mysql.org)).

Tout le site est publié en mode texte html compatible avec tous les navigateurs internet. Il est accessible à la majorité des personnes disposant d'une connexion internet lente (modem 56k). Le site essaie de se rapprocher de certaines normes d'accessibilité comme [accessiweb.org](http://accessiweb.org). Le site offre une navigation aisée dans les rubriques grâce à son menu à gauche. Un chemin indique à tout moment l'endroit où l'on se trouve dans l'arborescence du site. Il est doté d'un moteur de recherche. Il reflète aussi les activités de Genres Pluriels.

### 1. Contacts

L'association dispose actuellement de plusieurs comptes de messagerie :

<b>Contact</b>	<b>e-mail</b>	<b>Fonction</b>
Genres Pluriels	<a href="mailto:contact@genrespluriels.be">contact@genrespluriels.be</a>	<i>Pour les questions générales et l'administration.</i>
Webmaster	<a href="mailto:webmaster@genrespluriels.be">webmaster@genrespluriels.be</a>	<i>Pour les questions liées au site web.</i>
Max	<a href="mailto:max@genrespluriels.be">max@genrespluriels.be</a>	<i>Psychologue, pour garantir la confidentialité lors des suivis psychologiques et les questions liées aux transgenres, genres fluides et identités de genres.</i>
Aïcha	<a href="mailto:aïcha@genrespluriels.be">aïcha@genrespluriels.be</a>	<i>Chercheuse à l'ULB sur les questions de genres. Féministe. Responsable de la Cellule de monitoring législatif/juridique et de lobbying politique. S'occupe également des relations avec les groupes internationaux.</i>
Aurore	<a href="mailto:aurore@genrespluriels.be">aurore@genrespluriels.be</a>	<i>Informaticienne, co-responsable du site web.</i>
Bo	<a href="mailto:bo@genrespluriels.be">bo@genrespluriels.be</a>	<i>Co-responsable du groupe de travail Médias.</i>
Daphné	<a href="mailto:daphne@genrespluriels.be">daphne@genrespluriels.be</a>	<i>Responsable de l'atelier de féminisation.</i>
Ely	<a href="mailto:ely@genrespluriels.be">ely@genrespluriels.be</a>	<i>Coordinateur du festival « Tous les genres sont dans la culture » de Genres Pluriels. Co-responsable du groupe de travail Médias.</i>
Kris	<a href="mailto:kris@genrespluriels.be">kris@genrespluriels.be</a>	<i>Représentant belge des intersexes de l'OII.</i>
Londé	<a href="mailto:londe@genrespluriels.be">londe@genrespluriels.be</a>	<i>Informaticien, responsable du site web.</i>
Wiebke	<a href="mailto:wiebke@genrespluriels.be">wiebke@genrespluriels.be</a>	<i>Juriste, pour les questions juridiques liées aux changements d'identité de genre, de prénoms, aux procédures administratives,...</i>

## 2. Évolution des visites

Spip permet de suivre l'évolution des visites sur le site de façon détaillée.



Le site web [www.genrespluriels.be](http://www.genrespluriels.be) maintient une bonne fréquentation avec un pic des visites durant le mois de novembre autour du festival « Tous les genres sont dans le culture ».

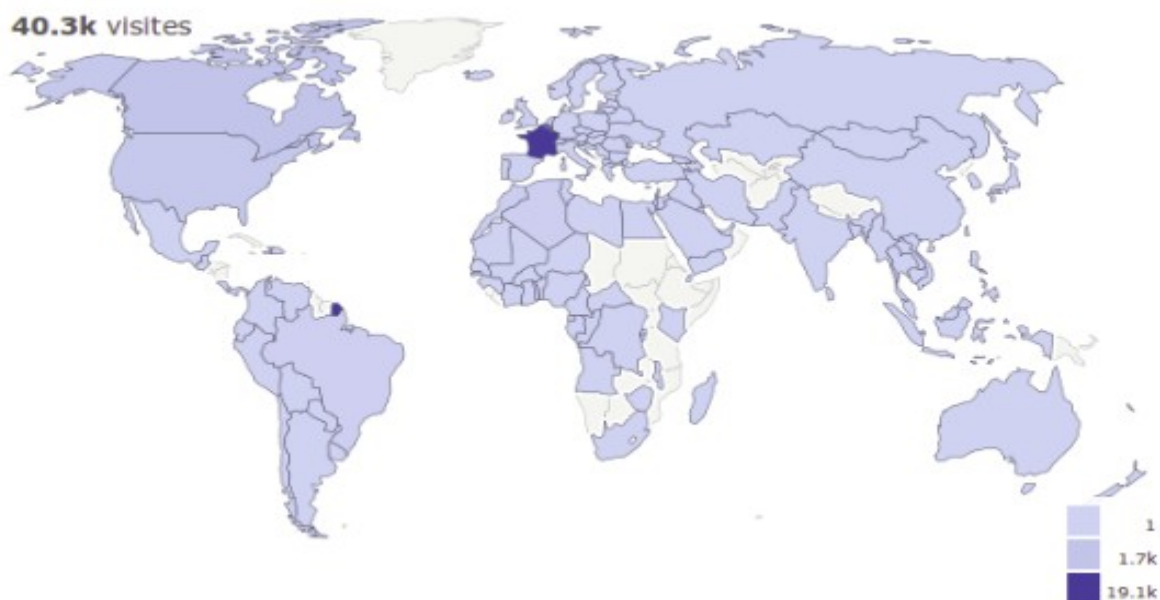
Le site est visité en moyenne par 270 par jour avec des pics jusque 1382 personnes par jour.

En 2014, **40.298 internautes** ont visité le site [www.genrespluriels.be](http://www.genrespluriels.be).

### 3. Portée internationale





En 2013 afin de préciser la portée internationale du site web, Genres Pluriels a installé l'outil de statistiques open source piwik ([piwik.genrespluriels.be](http://piwik.genrespluriels.be)).

Piwik permet de répertorier les visiteurs en fonction de leur localisation géographique. La carte ci-dessous donne un aperçu des visiteurs dans le monde entier en 2014.



#### 144 pays différents, dont un aperçu ci-dessous

Pays	Visites	
France	19117	47,4%
Belgique	13823	34,3%
Canada	1693	4,2%
États Unis	1166	2,9%
Suisse	556	1,4%
Maroc	467	1,2%
Grande Bretagne	300	0,7%
Algérie	252	0,6%
Union Européenne	234	0,6%
Pays-Bas	223	0,6%
Tunisie	199	0,5%
Allemagne	194	0,5%
Roumanie	154	0,4%
Espagne	141	0,3%
Cote D'Ivoire	115	0,3%
Luxembourg	113	0,3%
Italie	109	0,3%
Brésil	86	0,2%
La Réunion	73	0,2%
Polynésie Française	59	0,1%
Madagascar	55	0,1%

 Martinique	53	0,1%
 Israël	52	0,1%
 Cameroun	47	0,1%
 Nouvelle Calédonie	46	0,1%

### Visites par continent

Continent		Visites
Europe	35017	86,9%
Amérique du nord	2877	7,1%
Afrique	1461	3,6%
Inconnu	263	0,7%
Asie	240	0,6%
Amérique du sud et centrale	166	0,4%
Amérique Centrale	142	0,4%
Océanie	132	0,3%
<b>TOTAL</b>	<b>40298</b>	

### Langue du navigateur

Langue		Visites
Français	33391	82,9%
Anglais	4441	11,0%
Néerlandais	1106	2,7%
Inconnu	380	0,9%
Espagnol	223	0,6%
Allemand	182	0,5%
Portugais	162	0,4%
Italien	151	0,4%
Polonais	36	0,1%
Chinois	31	0,1%

## 4. Abonnements à la Newsletter et à l'Agenda

Le site étant en constante évolution, Genres Pluriels a souhaité informer le maximum de personnes des changements intervenus. Nous avons donc créé une lettre d'information « Liste des nouveautés du site Web » à laquelle tout internaute peut s'abonner en indiquant son adresse mail sur la page d'accueil du site. Elle reprend les nouveaux articles et brèves publiés depuis 2 semaines. Genres Pluriels informe aussi les internautes des activités en particulier. Des envois sont effectués via le site de Genres Pluriels à raison d'un envoi toutes les deux semaines environ. **318 personnes** sont actuellement abonnées à la lettre d'information de Genres Pluriels.

Les personnes peuvent également s'abonner à l'agenda. Cette liste de diffusion reprend les événements inscrits dans notre agenda du site. C'est un bon outil pour rester au courant des activités de Genres Pluriels, en particulier celles que notre association a décidé de mettre en avant. Actuellement, **80 personnes** suivent l'agenda des activités.

Les personnes peuvent s'inscrire elles-mêmes via le site.

## 5. Amélioration du site

En 2014, Genres Pluriels a migré vers la dernière version de spip 3. Cela a nécessité de revoir l'habillage graphique ainsi que de certains modules du site web. En contrepartie, la sécurité du site a été renforcée et les pages web passées en html5 sont plus dynamiques. Le site est actuellement en ligne (<http://www.genrespluriels.be>).



### Publication

519 Articles  
49 brèves  
118 Sites référencés

## **4. Projets & perspectives**

# I. PROJETS RÉCURRENTS

## 1. Trans\*, J'avance - Pour une diversité des genres

Responsable : Max Nisol

Phase actuelle : le projet en cours s'étend sur une période allant du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 30 septembre 2015.

Pour la description des objectifs et réalisations du projet, voir pp. 15-24.

Plusieurs ateliers, formations, permanences, groupes de parole et entretiens individuels ont déjà eu lieu à Bruxelles et en Région Wallonne durant le premier trimestre 2015.

## 2. Festival « Tous les genres sont dans la culture »

Responsable : Ely Chevillot

La septième édition du festival « Tous les genres sont dans la culture » se déroulera à Bruxelles du 14 au 21 novembre 2015. À noter que ce sera la dernière fois que ce festival aura lieu au mois de novembre. À partir de 2016, il se tiendra au mois de mars. Voici le calendrier prévisionnel pour les activités de l'édition 2015 :

Date	Horaire	Activité	Lieu envisagé
14/11/15	19h00-00h00	Soirée d'ouverture	Maison Arc-en-ciel 1000 Bruxelles
15/11/15	12h00-18h00	Ateliers bien-être/création destinés aux personnes trans*/intersexes	Espace 125 1190 Bruxelles
18/11/15	09h00-12h00	Atelier « Trans* pour les nullEs »	Maison Arc-en-ciel 1000 Bruxelles
20/11/15	19h00-23h00	Ciné-débat	Project(ion) Room 1180 Bruxelles
21/11/15	10h00-20h00	Colloque « Body Positivity »	À définir

## 3. Groupes de travail spécifiques : Médias, Santé, Législation Trans\*

En 2015, le **GT Médias** (voir pp. 36-37) et le **GT Santé** (voir p. 20) continuent à se réunir régulièrement à la Maison Arc-en-ciel de Bruxelles. Un nouveau **GT Législation Trans\*** (voir p. 33) a débuté ses activités.

## 4. Ateliers

- **L'atelier de féminisation** a lieu tous les troisièmes vendredis du mois de 19h30 à 22h00 à la Maison Arc-en-ciel de Bruxelles. *Animation : Daphné Coquelle*
- **L'atelier Drag King** (voir p. 38) a désormais lieu sur demande pour des groupes constitués. *Animation : collective*

## 5. Visites de détenu.e.s trans\*

Ce projet (voir pp. 39-41) débuté en 2014 et porté par Claudia Beekman, membre de Genres Pluriels, se poursuit en 2015.

## II. NOUVEAUX PROJETS

### 1. Brochure d'information générale sur les transidentités

En 2015, Genres Pluriels met sur pied un projet novateur de brochure d'information générale sur les transidentités en français et néerlandais.

Ce projet a pour objectif d'apporter aux personnes transgenres et à leur entourage, aux professionnels des différents secteurs et au grand public, une information structurée, de qualité, fiable, inclusive et respectueuse des transidentités dans toute leur diversité, afin de lutter contre les discriminations transspécifiques et favoriser l'intégration sociale des personnes transgenres.

La brochure sera réalisée par un groupe de travail composé de personnes transidentitaires et d'intervenants divers intéressés par le projet, dans le cadre d'un dispositif complet de réalisation et d'évaluation, en collaboration avec une sélection de représentants (personnes/organisations) des différents secteurs professionnels. Afin de toucher un public le plus large possible, cette brochure :

- paraîtra simultanément en français et en néerlandais
- sera gratuite et disponible sur simple demande
- bénéficiera d'une large diffusion à l'échelle nationale

### 2. Permanence sociale

Une nouvelle permanence sociale sur rendez-vous est mise en place pour les personnes transgenres, par les stagiaires assistantes sociales de Genres Pluriels.

#### Services proposés

Aider les personnes transgenres à y voir plus clair dans leur situation et leurs démarches sociales : sécurité sociale (famille, maladie/invalidité, chômage, pension), CPAS, droit du travail, etc.

Soutenir les personnes au fur et à mesure de leur parcours.

Répondre dans la mesure du possible aux questions concernant les droits sociaux, les démarches à entreprendre, vers qui s'adresser.

Les stagiaires assistantes sociales peuvent rencontrer les personnes intéressées soit lors des permanences mensuelles de Genres Pluriels, soit sur rendez-vous à la Maison Arc-en-ciel de Bruxelles. Une adresse mail [social@genrespluriels.be](mailto:social@genrespluriels.be) a été créée pour les demandes de rendez-vous.

### 3. Projet pédagogique

#### Postulat de départ

Les jeunes transgenres en milieu scolaire ont besoin d'un support, d'un accueil spécifique et sécurisant mettant à leur disposition les informations de base pour les guider dans leur vie et leur recherche identitaire et ainsi les aider à une meilleure intégration et reconnaissance, afin d'éviter le décrochage scolaire et d'autres problèmes familiaux et socio-économiques. Les enseignants doivent être également formés correctement sur les identités de genres pour soutenir les étudiants.

#### Plan d'approche

1. Mise en place d'un groupe de travail Enseignement
2. Élaboration d'un dossier projet afin d'introduire des demandes de subventions publiques
3. Définition des objectifs opérationnels à court terme pour 2015 et réflexion quant aux outils pédagogiques existants et à développer : atelier « Trans\* pour les nulLEs », formations pour les professionnels, brochure d'information, animations spécifiques pour le public jeune, etc.
4. Développement d'un RÉSEAU regroupant les acteurs de terrain, les jeunes transgenres y-eux-mêmes, les associations LGBTQI qui proposent déjà des animations-formations, la Fédération Wallonie-Bruxelles et ses responsables EVRAS, les CHEFF, les écoles et universités, le CRIBLE, etc.



### III. CONCLUSIONS

L'année 2014 a confirmé la tendance observée en 2013, avec une augmentation sensible des demandes de suivi de la part du public transgenre, d'une part, et d'information/formation de la part des différents acteurs sociaux, tant au niveau associatif que professionnel et institutionnel, d'autre part.

Les demandes de soutien individuel ne cessent d'affluer, confirmant le besoin d'une information adéquate et d'un accueil personnalisé, respectueux du point de confort de la personne.

Le groupe de parole mensuel pour les personnes transgenres/intersexes a confirmé son succès et son utilité en 2014.

Un nouveau groupe de parole destiné à l'entourage des personnes transgenres/intersexes avait été créé fin 2013. Suite à la demande, la périodicité de ce groupe de parole a été elle aussi étendue à une fois par mois.

La permanence mensuelle de l'association à Bruxelles continue d'attirer un public nombreux de personnes trans\*, proches et sympathisants. Rappelons que cette permanence constitue non seulement une activité conviviale, mais aussi un véritable espace d'accueil et d'information du public transidentitaire.

Depuis mars 2014, Genres Pluriels propose une permanence mensuelle également à Liège, ce qui nous permet de nous rapprocher encore davantage de notre public en Wallonie.

Par ailleurs, Genres Pluriels continue d'élargir sa portée géographique grâce aux différentes activités de formation et de sensibilisation dans le cadre du projet « Trans\*, J'avance – Pour une diversité des genres ».

Les demandes de sensibilisation et de formation émanant de toute la Belgique francophone sont en constante augmentation. Afin d'y faire face, il devient indispensable de former de nouvelles personnes qui pourraient assurer localement le relais pour l'atelier grand public. Une formation de formateur.e.s est ainsi en cours.

La sixième édition du festival « Tous les genres sont dans la culture » a été l'occasion d'échanges très riches avec un public de tous horizons, curieux et enthousiaste. Cette manifestation contribue à la visibilité des transidentités et au rayonnement de l'association au niveau national et international. La septième édition de ce festival est déjà dans sa phase active de préparation.

L'année 2014 a permis une visibilité accrue des personnes intersexes, notamment au niveau médiatique, grâce à l'investissement du représentant de l'Organisation Internationale des Intersexes (OII) au sein de notre association.

Genres Pluriels a continué de développer ses activités de monitoring législatif et de lobbying politique en 2014, année électorale. Nous nous sommes affirmés notamment par l'envoi d'un « Mémoire sur les politiques concernant les personnes transgenres et intersexes », ainsi que par la participation au Forum Politique LGBTQI organisé à l'occasion des élections par la Maison Arc-en-ciel de Bruxelles.

Notre objectif demeure bien évidemment d'obtenir, durant la législation actuelle, la modification de la Loi transgenre selon nos recommandations, c'est à dire le retrait des dispositions relatives à l'obligation de psychiatrie, de chirurgies et de stérilisation. Afin d'atteindre cet objectif, nous avons mis en place un groupe de travail Législation Trans\* qui a commencé à se réunir régulièrement.

En 2014, l'association proposait trois ateliers sur une base régulière : atelier « Trans\* pour les nulLEs », atelier Drag King et atelier de féminisation. Ces activités se poursuivent en 2015.

D'année en année, nous sommes de plus en plus sollicités et, pour l'association, ce haut niveau d'activité constitue une indication très nette et positive que nous remplissons nos objectifs principaux qui sont l'accueil et le soutien du public transgenre/intersexe, la sensibilisation/information/formation des différents publics et la mise en place d'un réseau le plus dense et actif possible.

Il convient toutefois de rappeler que ces activités représentent une charge de travail considérable, nécessitant un personnel compétent, qualifié et prêt à s'investir. C'est pourquoi nous étudions différentes solutions à court, moyen et long terme, en ce qui concerne la création et le maintien d'emplois au sein de l'association.

En 2014, les subventions octroyées par nos partenaires institutionnels au projet « Trans\*, J'avance – Pour une diversité des genres » et au festival « Tous les genres sont dans la culture » nous ont permis d'embaucher une personne en CDI et une personne en CDD pour assurer la coordination de ces projets. Il nous a aussi été possible de rétribuer les prestataires et les volontaires qui nous ont apporté leur concours durant le festival « Tous les genres sont dans la culture ».

En 2012, Genres Pluriels ASBL a été reconnue par le SPP Intégration Sociale en tant que « projet pilote/expérience innovatrice d'économie sociale ». Cette reconnaissance donne droit à la mise à l'emploi dans le cadre de l'article 60§7 subvention majorée. Une demande d'emploi d'un agent administratif en article 60§7 introduite par l'association s'est concrétisée en 2013 grâce au soutien du CPAS de Saint-Gilles. La mise à l'emploi a débuté en septembre 2013, pour une durée de 18 mois au total. Ce poste administratif est essentiel à l'association, étant donné la multiplication et la complexification croissante de nos activités. Le contrat s'étant terminé en mars 2015, nous étudions différentes solutions afin de pérenniser cet emploi. D'autres demandes d'engagement en article 60§7, pour différents profils de fonction, sont également à l'étude.

Nous sommes une association sans but lucratif ; nos moyens demeurent évidemment limités, et nos perspectives liées aux subventions publiques. Aussi espérons-nous être en mesure d'obtenir à nouveau des financements pour nos projets existants (« Trans\*, J'avance – Pour une diversité des genres », festival « Tous les genres sont dans la culture »), ainsi que pour les nouveaux projets au fort potentiel de brochure d'information générale et d'action pédagogique. Ces projets complexes et nécessitant beaucoup de préparation impliquent en effet obligatoirement l'emploi d'au moins une personne salariée.

En raison de l'accroissement de notre volume d'activité, il devenait indispensable de disposer de locaux de travail, à savoir un bureau ainsi qu'un espace d'accueil convivial où recevoir les personnes transgenres, de plus en plus nombreuses, qui nous sollicitent pour des entretiens individuels. Ce projet a pu se concrétiser en 2014 grâce à notre partenaire logistique, la Maison Arc-en-ciel de Bruxelles.

En 2014, nous avons poursuivi notre fonctionnement interne axé sur les projets et les groupes de travail (GT) correspondant à nos différents objectifs. Les groupes de travail ont un fonctionnement totalement démocratique et transparent. Ils constituent une bonne façon de responsabiliser les membres de Genres Pluriels et de les faire participer, en fonction de leurs compétences et de leur disponibilité, aux activités de l'association. Le GT Santé, le GT Médias et le GT Législation Trans\* se réunissent ainsi sur une base régulière. Il est par ailleurs prévu de mettre sur pied en 2015 deux nouveaux groupes de travail : un GT Brochure et un GT Enseignement.

Les responsables de projets, ainsi que tout.e membre de Genres Pluriels souhaitant s'investir dans les activités de l'association, sont invité.e.s à participer à la réunion hebdomadaire de travail (dite « staff ») qui a lieu tous les mardis de 10h00 à 13h00 à la Maison Arc-en-ciel de Bruxelles, ainsi qu'à la réunion mensuelle (dite « réunion des actiVES ») de Genres Pluriels, les deuxièmes vendredis du mois de 18h30 à 20h30 également à la Maison Arc-en-ciel.

Nous avons en 2014 bénéficié de l'engagement volontaire d'un grand nombre de membres de notre association, notamment lors du festival « Tous les genres sont dans la culture ». Des contacts très enrichissants et marqués par le sens de la réciprocité ont par ailleurs eu lieu avec les étudiant.e.s et professionnel.le.s qui se sont adressé.e.s à nous pour des stages, des mémoires ou des travaux de fin d'études. Enfin, nous avons également pu compter sur un soutien très actif de différentes organisations au niveau local, national et international, aussi bien dans que hors de la sphère LGBTQI.

En ce qui concerne la communication, notre visibilité a été fortement accrue en 2014, grâce à la diffusion d'un nouveau dépliant de présentation, une présence médiatique de haut niveau et la participation à des événements grand public très porteurs tels que la thématique « Tous genres bienvenus » de PointCulture.

L'année 2014 a ainsi été marquée par des échanges très diversifiés et constructifs, qui ont contribué à l'extension de notre réseau et au développement de nos projets.

Plus que jamais, l'objectif de Genres Pluriels, qui fêtera en 2015 ses huit ans d'existence, est de continuer à lutter pour les droits des personnes transgenres et intersexes, en offrant des services, des activités et des projets de qualité, qui répondent à une demande avérée, produisent des résultats concrets et s'appuient sur une expertise (rappelons que Genres Pluriels est la seule association de soutien des personnes transgenres à Bruxelles et en Belgique francophone) et une professionnalisation se renforçant d'année en année.

## **5. Rapport financier**

## Compte de résultat au 31 décembre 2014

### Résumé

	2014	2013
<b>CHARGES</b>	<b>50.829,48</b>	<b>47.658,93</b>
60 ACHATS	0,00	0,00
61 SERVICES ET BIENS DIVERS	20.613,47	16.795,48
62 REMUNERATIONS ET PENSIONS	29.539,20	30.001,51
63 AMORTISSEMENTS, REDUCTIONS DE VALEUR	0,00	0,00
64 AUTRES CHARGES EXPLOITATION	0,00	0,00
65 CHARGES FINANCIERES DIVERSES	676,81	861,94
66 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00
67 IMPOTS	0,00	0,00
<b>PRODUITS</b>	<b>50.863,14</b>	<b>48.979,46</b>
70 VENTES	5.504,62	2.494,23
71 FACTURATION D'AUTRES EXERCICES	0,00	0,00
730 COTISATIONS DES MEMBRES	840,00	700,00
732 DONS	384,00	364,00
736 AMORTISSEMENT SUBSIDE EN CAPITAL	0,00	0,00
737 SUBSIDES	44.134,52	45.420,46
74 AUTRES PRODUITS EXPLOITATION	0,00	0,00
75 PRODUITS FINANCIERS	0,00	0,77
76 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	0,00
<b>RESULTAT AVANT AFFECTATION</b>	<b>33,66</b>	<b>1.320,53</b>
69 AFFECTATIONS AUX FONDS	0,00	
<b>RESULTAT APRES AFFECTATION</b>	<b>33,66</b>	<b>1.320,53</b>
<b>PERTES CUMULEES EXERCICE PRECEDANT</b>	<b>164,11</b>	<b>-1.156,42</b>
<b>BENEFICES CUMULES A REPORTER SUR L'EXERCICE SUIVANT</b>	<b>197,77</b>	<b>164,11</b>

## Budgetisation prévisionnelle 2015 (résumé)

### RECETTES

<b>Recettes propres</b>	<b>5.877,08 €</b>
Formations, ateliers, conférences,...	3.000,00 €
Cotisations des membres	1.000,00 €
Dons et libéralités	800,00 €
Entrées, PAF libres	277,08 €
Vente de boissons, nourriture	300,00 €
Entretiens psychosociaux	300,00 €
Vente de gadgets (badges, t-shirts,...)	200,00 €
<b>Sponsoring, financement privé</b>	<b>1.000,00 €</b>
<b>Subventions</b>	<b>74.370,92 €</b>
Région de Bruxelles-Capitale	23.833,34 €
Fédération Wallonie-Bruxelles	12.423,75 €
Commission Communautaire Française	12.322,17 €
Région Wallonne	18.958,33 €
Fédéral/IEFH	2.916,67 €
Ville de Bruxelles	1.000,00 €
Commission Communautaire Flamande (VGC)	2.916,66 €
<b>Intérêts bancaires</b>	<b>2,00 €</b>
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>81.250,00 €</b>

### DÉPENSES

<b>Frais de personnel</b>	<b>52.431,77 €</b>
<b>Frais de rétribution de tiers</b>	<b>10.500,00 €</b>
<b>Frais de promotion et publication</b>	<b>7.600,00 €</b>
<b>Frais de déplacement &amp; hébergement</b>	<b>4.300,00 €</b>
<b>Frais administratifs</b>	<b>3.000,00 €</b>
<b>Frais de location et charges</b>	<b>2.700,00 €</b>
<b>Charges financières</b>	<b>916,00 €</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>81.447,77 €</b>
<b>RÉSULTAT</b>	<b>-197,77 €</b>
<i>Bénéfice cumulé à reporter sur l'exercice 2015</i>	<b>197,77 €</b>
<b>RÉSULTAT PRÉVISIONNEL 2015</b>	<b>0,00 €</b>

## 6. Avec le soutien de...



MINISTÈRE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE  
MINISTERIE VAN HET BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST



ÉGALITÉ DES CHANCES & DIVERSITÉ  
GELIJKE KANSEN & DIVERSITEIT



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES



Wallonie



INSTITUT POUR L'ÉGALITÉ  
DES FEMMES ET DES HOMMES



VLAAMSE  
GEMEENS  
CHAPSCO  
MMISSIE



ST. GILLIES  
CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE  
OPENBAAR CENTRUM VOOR MAATSCHAPPELIJK WELZIJN



arc-en-ciel  
Wallonie  
fédération wallonne des associations LGBT

AMNESTY  
INTERNATIONAL

